

Aujourd'hui: nuageux à partiellement ensoleillé.
Minimum -22° Maximum -13°
Demain: nuageux et froid avec neige légère. DETAILS CAHIER SPORTS

• MONTREAL, LUNDI 20 JANVIER 1992

108^e ANNÉE N° 88

50 PAGES, 4 CAHIERS

Îles de La Madeleine: 1.00 50¢ Taxes en sus

Aujourd'hui



A3 WARRIORS

Les jurés au procès des warriors ont demandé de se retirer avant l'heure prévue pour la nuit, ce qui laisse entrevoir un dénouement plus rapide de ce long procès.

A8 ISRAËL

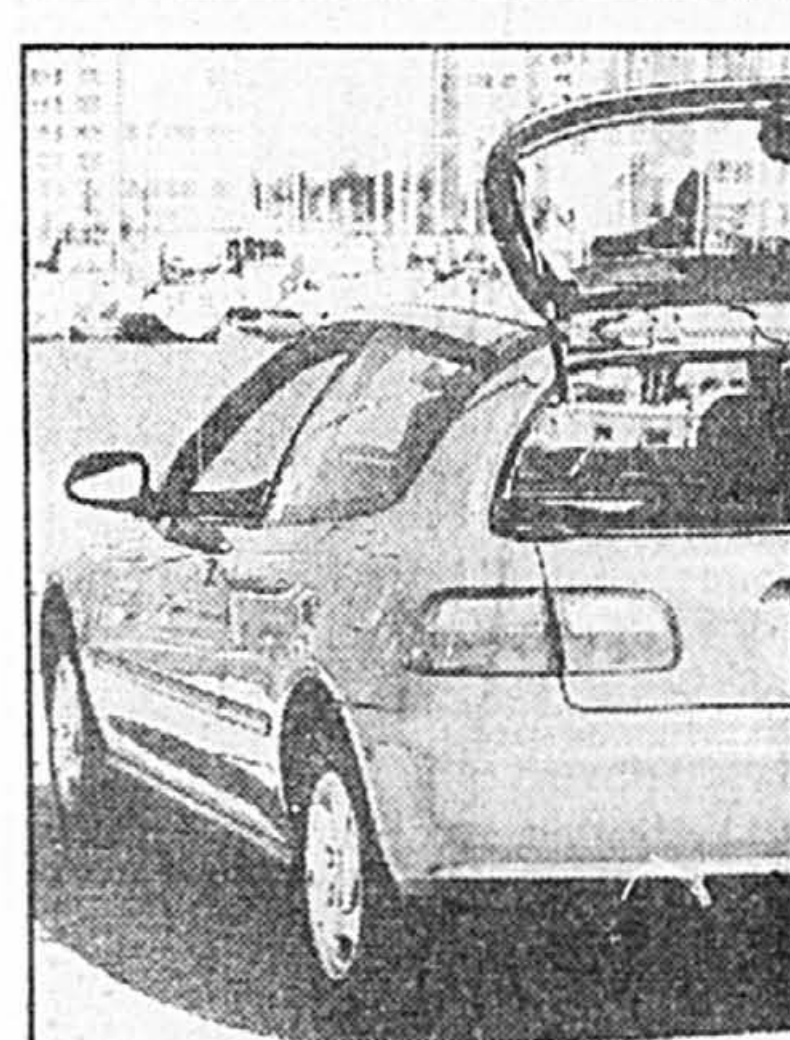
Le premier ministre israélien Yitzhak Shamir a perdu sa majorité à la Knesset, deux députés d'extrême droite ayant démissionné pour bloquer les négociations de paix.

B12 ONTARIO

Les employés du secteur public de l'Ontario appréhendent la réduction des transferts aux municipalités, écoles et hôpitaux que doit annoncer le premier ministre Rae.

S3 SPORTS

Malgré 16 buts marqués sur 83 lancers, le match des étoiles de la LNH a suscité plus d'ennui que d'enthousiasme parmi les 17 000 spectateurs, selon Marcel Aubut.



C4 L'AUTOMOBILE

La Honda VX propose un intrigant rapport qualité-prix, compte tenu de sa très faible consommation de carburant, mais au détriment de l'agrément de conduite.

Sommaire

Annonces classées	
immobilier	B7 à B9
marchandises	B9 à B10
emplois	B10
automobiles	B10 et B11, C9
propositions d'affaires	C2
Arts et spectacles	
informations	B4 à B6
cine-horaire	B6
tele-horaire	B5
television	B4
Bandes dessinées	B11
Bridge	C9
Deces	C10
Economie	C1 à C3
Etes-vous observateur?	B7
Feuilleton	B9
Horoscope	B8
L'auto	C4 à C8
Le monde	A8, A9
Loteries	A5
Mot mystere	B10
Mots croises	B11
Quoi faire	A7
SPORTS	
Philippe Cantin	S5

Un Montréalais sur 5 a dépensé 640 \$ aux USA cet automne

LISA BINSSE

Un Montréalais sur cinq a fait des achats aux États-Unis au cours des six derniers mois. Il s'est rendu presque quatre fois, soit pour affaires soit expressément pour y faire des achats, et y a dépensé environ 643 \$.

C'est ce qui ressort d'un sondage effec-

tué auprès de 1016 personnes entre le 9 et le 12 janvier par la maison CROP pour le compte de La Presse et du réseau de télévision TVA.

Claude Gauthier, vice-président de CROP, a précisé que c'est la première fois que la maison de sondages tente de quantifier le phénomène des achats outre-frontière: «On sait, on se doute, mais on n'a pas de chiffres.»

Selon les dernières données de Statistique Canada, le magasinage aux États-Unis a poursuivi sa remontée pendant les mois d'automne. Les voyages d'une journée ont grimpé de 3,8 p. cent en novembre par rapport à octobre. Les déplacements d'une nuit ou plus ont progressé de 2 p. cent.

Il faut préciser que ces courts séjours chez nos voisins du sud pour aller profiter des aubaines ne datent pas d'hier, mais ils

se sont accentués depuis le début de la récession et l'entrée en vigueur de la TPS, en janvier 1991.

Interrogés à savoir si, au cours des six

VOIR USA EN A 2

■ Les Québécois sont fort mécontents de la TPS. Page C 1
■ L'editorial de Claude Masson. Page B 2

Le Canada anglais veut maintenir un pouvoir central fort

PHILIPPE DUBUISSON
HALIFAX

Le message du Canada anglais au Québec en ce qui concerne le partage des pouvoirs est clair: «Nous voulons bien tenter de répondre à vos aspirations, mais pas question d'affaiblir le gouvernement fédéral.»

Lorsque Mme Judy Rebick, la présidente du Comité d'action sur le statut de la femme, a prononcé ces paroles au micro devant les 218 participants réunis pour l'assemblée de clôture de l'assemblée, hier, elle a résumé la pensée de la majorité.

Et, pour être sûre que l'opinion dominante au Canada anglais exprimée à la conférence constitutionnelle de Halifax serait bien entendue par les Québécois, Mme Rebick s'est exprimée pour la première fois à son auditoire et aux caméras en français.

Après avoir discuté pendant trois jours de la répartition des compétences législatives entre les

provinces et le gouvernement fédéral, le Canada anglais était presque unanime à vouloir maintenir à Ottawa un pouvoir central fort.

Pour les anglophones, cela signifie qu'Ottawa doit conserver le pouvoir de défendre l'universalité des programmes sociaux. Cela veut aussi dire que le gouvernement fédéral ne doit pas renoncer à son pouvoir de dépenser. En d'autres termes, il doit maintenir les programmes qu'il finance dans les domaines de juridiction provinciale tels la santé et l'éducation, a expliqué la présidente de l'Association canadienne des étudiants, Sandra Rein.

Cette position du Canada anglais a fait dire au président du Conseil du patronat du Québec, Ghislain Dufour, et à l'ex-ministre libéral Fernand Lalonde, respectivement signataires des rapports Bélanger-Campeau et Allaire, que le fossé est encore bien grand entre les deux solitudes.

VOIR CANADA EN A 2

■ Une certaine ouverture envers le Québec. Page B 1

■ Les «citoyens ordinaires» lancent un cri du coeur aux politiciens. Page B 1

■ Pas de referendum au Québec en juin, dit Bourassa. Page B 1

Le pire a été évité à Halifax

LYSIANE GAGNON
HALIFAX

La première des cinq conférences constitutionnelles — l'étape cruciale qui donnera le ton à cet exercice de «consultation» semi-populaire — aura montré qu'il est possible de discuter de constitution dans la sérénité, mais aura davantage servi à illustrer la largeur du fossé qui sépare le Québec du ROC (Rest of Canada) qu'à le combler.

Tout avait pourtant été fait pour susciter un consensus, quel qu'il soit. Seuls des citoyens «raisonnables», relativement informés, triés sur le volet, avaient été conviés aux débats et ces 42 «citoyens ordinaires» étaient encadrés par deux cents «experts», leaders communautaires et politiciens de diverses couleurs ayant tous au moins une chose en commun: une optique conciliante.

Les radicaux brillaient par leur absence. Il n'y avait ni «red necks» ni partisans du «Reform Party»... et le Québec n'était représenté que par des fédéralistes bon teint — les souverainistes invités ayant décidé de boycotter l'événement. Cela donnait de l'opinion publique québécoise une image complètement déformée, mais accroissait ipso facto les chances de consensus.

Enfin, pour clore la mise en scène, les conférenciers choisis pour lancer le débat étaient pour la plupart des partisans du fédéralisme décentralisé, et les documents d'orientation remis aux participants s'inspiraient, grosso modo, de la même mentalité qui

a présidé à l'élaboration des propositions fédérales.

Bref, tout était en place pour que surgisse, de ces débats qui furent du début à la fin marqués par la politesse et la tolérance, quelque chose qui ressemblât à l'amorce d'un accord sur la division des pouvoirs.

Nenni. D'entrée de jeu, deux grands courants s'affrontèrent sans jamais se rencontrer ailleurs qu'au niveau des vœux pieux et des protestations d'amitié: le Québec exigeant plus de pouvoirs se heurta au refus courtois mais obstiné du Canada anglais de «démanteler» le gouvernement central au profit des provinces.

Comme, néanmoins, tout le monde était d'une humeur propice aux compromis, une formule magique, aussitôt répercutée par la juge Rosalie Abella qui faisait à intervalles réguliers la synthèse des débats en ateliers, commença dès vendredi à faire son chemin: le «fédéralisme asymétrique» — au fond une sorte de statut particulier pour le Québec, qui pourrait tranquillement s'occuper de ses petites affaires dans un certain nombre de domaines, pendant que le reste du Canada maintiendrait ses programmes communs.

Samedi, la militante féministe Judy Rebick (National Action Committee) allait jusqu'à lancer, dans une tentative désespérée de concilier la chèvre et le chou, l'idée mort-née (car elle ne «passera» jamais dans l'opinion publique) que seul le Québec devrait avoir le droit de se retirer des programmes sociaux nationaux.

Mais, sitôt lancée, cette planche de salut, tour à tour qualifiée de «fédéralisme asymétrique» ou «flexible», allait vite se briser sur d'autres écueils.

VOIR PIRE EN A 2



Le Bluenose, le plus beau voilier au monde, selon Joël Le Bigot. Cette reproduction est le fruit du travail de son père, ébéniste.

PHOTO ROBERT NADON - La Presse

«L'essentiel, c'est l'amour»

On part de la vie de tous les jours, de la vie de l'esprit, de la vie d'amour, on passe par l'enfance, on revient aux tensions, aux rêves, on échoue sur une île.

Avec Joël Le Bigot, une conversation n'est pas banale. Il nous fait subir tous les temps. Par grand vent, on le voit tenir la barre et revenir au port. Il va lire Baudelaire qu'il a lu cent fois, ou Vigneault; jeter l'ancre en eau connue. Ce n'est pas un homme de modes. Il écoute cent fois la même musique qu'il aime. Il fait le tour de la terre et le tour de lui-même. Il y a en lui un peu de Tintin et du capitaine Haddock.

Mouvement. Activité. «Il faut que ça bouge.» De l'intérieur autant que de l'extérieur, Le Bigot tanguine, mais le coeur reste bien accroché. Après 15 ans de CBF Bonjour à Radio-Canada, quinze années à scruter l'aube, à faire émerger le réel, à aider l'auditeur à faire surface, il sait encore parler de «choses jolies», des horreurs du monde aussi, informer et faire sourire. L'équipe est dans le même bateau. Et les quelques hommes qui sont passés par-dessus bord, Le Bigot les aime encore, les garde vivants. Dans son salon, une horloge tintinnabulante et détraquée est un cadeau ultime d'Alcide Ouellet.

L'essentiel

Les pieds sur le pouf, en tenue décontractée, pantalon de velours et blouse d'artiste, Joël Le

Bigot raconte surtout l'amour, sa grande passion. Entier, exclusif. «Je suis fabriqué d'une énorme énergie si je suis habité d'un bonheur total de coeur.» Le regard bleu de mer s'insinue entre deux murs de briques, l'autre côté de sa rue, «là où rien ne l'arrête». Et s'interroge: «Qu'est-ce que l'essentiel? Je ne suis pas sûr que ce ne soit pas le délire, la folie amoureuse, le bouleversement constant, le risque de sa vie.»

A 45 ans — il l'avoue — il est impétueux, emporté. «Je ne suis pas capable de supporter un certain nombre de choses: la méchanceté, la bêtise, la tromperie, le manque de générosité, la perte de temps, l'insignifiance, l'ennui.» Ces éléments d'impatience lui font aimer davantage «son monde», son équipe avec qui il partage de grands sentiments: «Affection, amitié, empathie, intimité mais surtout de la gentillesse, précieusement. Entre 5h et 9h du matin, on est exclus du monde normal.» Cela crée des liens. Et chacun a ses peines, ses deuils. Lui aussi.

«Je n'ai jamais été angoissé en mer devant un grand temps. On peut agir. Dans la vie, quand le ravage arrive, le maelstrom du drame se produit, on ne sait plus rien. On est déséquilibré. On ne sait plus si ce mouvement vaut la peine ou si ce n'est pas la fin du mouvement.»

Francine Grimaldi dit de lui: «Il est exigeant

VOIR AMOUR EN A 2

Arrestation des deux principaux leaders du KKK à Montréal

Ils auraient tenté d'incendier un logement habité par des Noirs

ÉRIC TROTTIER

Les deux principaux leaders du Ku Klux Klan à Montréal, Michel Larocque et Alain Roy, seront inculpés cet après-midi pour avoir tenté d'incendier un logement habité par des Noirs, dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve, a appris La Presse.

Les deux individus ont été capturés en flagrant délit, samedi soir, en compagnie d'un autre membre du KKK et de 36 skinheads qui étaient vraisemblablement sur le point d'enflammer, à l'aide de cocktails molotov, une résidence de la rue Cuvillier où

demeurent des Noirs soupçonnés par eux d'avoir agressé deux jeunes skinheads, en décembre.

Selon le rapport des enquêteurs, leur arrestation a permis de «faire avorter un complot qui aurait dégénéré en un incendie majeur, et possiblement causé plusieurs pertes de vies humaines».

Toute cette histoire a commencé vers 19h, samedi, lorsque des policiers du poste 52 ont décidé de suivre discrètement une trentaine de jeunes skinheads qui s'étaient rassemblés au métro L'Assomption. Deux heures plus tard, des patrouilleurs ont aperçu trois individus, Larocque, 35 ans, Roy, 25 ans, et un autre membre

du KKK âgé de 20 ans, qui déposaient sur la rue Cuvillier un sac contenant trois cocktails molotov, un bidon d'essence et plusieurs couteaux.

Puis, les skinheads du métro L'Assomption sont sortis de la station Préfontaine, ont débambulé rue Cuvillier et ont ramassé le paquet. C'est à ce moment que les policiers ont procédé à leur arrestation, puis à celle des trois membres du KKK.

Larocque, Roy et leur présumé complice doivent comparaître cet après-midi au palais de justice de Montréal pour y être formelle-

VOIR KKK EN A 2

169 \$ Civic CX
3 portes
Bail de 60 mois
par mois
EH 234N - 5 vitesses
Transport, préparation et taxes en sus. Sur approbation de crédit

H O N D A

349 \$ ACCORD EX
Berline 4 portes
Bail de 60 mois
par mois
#CB-765N-automatique
Transport, préparation et taxes en sus. Sur approbation de crédit

SUITE DE LA UNE

PIRE

Le pire a été évité à Halifax

Le fédéralisme asymétrique? Mais c'est presque la souveraineté-association! s'exclameront — sans agressivité mais avec fermeté — nombre de participants du Canada anglais.

Du côté québécois, par ailleurs, nombre de fédéralistes se méfient de la formule du statut particulier parce qu'elle risque d'amoindrir considérablement le poids et l'influence des francophones sur la scène fédérale. (Al Johnson, l'ancien président de Radio-Canada, n'a pas mâché ses mots là-dessus,

prévenant les Québécois que leurs députés fédéraux devraient, en toute logique, s'abstenir de voter sur les questions touchant aux domaines dans lesquels le Québec aurait obtenu la juridiction exclusive ou primordiale.)

C'était évident à Halifax: les revendications autonomistes du Québec heurtent de plein fouet la sensibilité d'une très grande partie du Canada anglais, qui veut garder intactes ses institutions nationales et assurer à ses citoyens la mobilité maximale de même que des services d'égale qualité à travers le pays.

Même le «rapatriement» des pouvoirs sur la formation de la

main-d'oeuvre — revendication qui, comme le porte-parole du Conseil du patronat, Ghislain Dufour, s'évertuait à le répéter, fait l'unanimité au Québec — suscitait, à Halifax, d'énormes réserves.

M. Dufour, tout comme d'ailleurs une bonne partie des autres participants québécois, semblait d'ailleurs de plus en plus désabusé à mesure que progressaient les débats. Le seul à conserver son sourire débonnaire, son irréductible optimisme et sa rassurante faculté de persuasion était le sénateur Gerald Beaudoin, coprésident de la Commission qui porte son nom, ce qui donne à penser

que la démission de Claude Castonguay est bien la meilleure chose qui soit arrivée à la Commission Dobbie-Castonguay-Beaudoin.

En fait, c'était presque toujours l'impasse des qu'un atelier quittait le terrain des beaux principes pour tomber sur le terrain des vaches... d'autant plus qu'au contentieux constitutionnel s'ajoutait en sourdine un conflit entre la droite et la gauche — la droite étant, en l'occurrence, plutôt concentrée dans la délégation québécoise, d'où la sensibilité syndicale et «culturelle» était à peu près totalement absente.

Les intervenants québécois re-

prenaient en choeur le discours des gens d'affaires obsédés par le déficit qui veulent éliminer les chevauchements, réduire le rôle des gouvernements, en particulier celui du fédéral trop endetté, tandis que la plupart des intervenants des autres provinces étaient des gens de centre-gauche qui tiennent à l'intégrité des programmes sociaux et ont une vision un peu plus large de ce que doit être un pays.

Au bout du compte, les rapports-synthèses de Mme Abella devinrent de plus en plus vagues, et le mot «asymétrie» fut mis sous le boisseau au profit de formules lenifiantes du genre «desir

de compromis», «soutien au Québec», etc.

Le pire aura été évité. Cette première conférence n'a pas sombré dans le ridicule qui a marqué la Commission Spicer et les premiers pas de la Commission Castonguay-Dobbie, mais elle n'a abouti à rien de concret.

Il n'y eut ni désastre, ni querelle ouverte, ni gaffe majeure, la logistique fut impeccable et l'atmosphère cordiale... C'était peut-être là le maximum que l'on puisse espérer, mais la question demeure: si ces gens de bonne volonté, réunis en milieu protégé, n'ont pu s'entendre, que se passera-t-il quand le débat débordera dans la société «at large»? □

Au cours des derniers six mois, avez-vous fait des achats personnels aux États-Unis et si oui, combien de fois environ (depuis juillet 1991)?

	Montréal métropolitain	Québec métropolitain	Reste du Québec	L'ensemble du Québec
OUI	19%	12%	7%	13%
NON	81%	88%	93%	87%

Au cours des derniers six mois, combien d'argent environ avez-vous dépensé pour des achats faits aux États-Unis?

	Montréal métropolitain	Québec métropolitain	Reste du Québec	L'ensemble du Québec
Moyenne d'argent dépensé	643 \$	344 \$	345 \$	547 \$

USA

Un Montréalais sur 5 a dépensé 640 \$ aux USA cet automne

derniers mois, ils avaient fait des achats personnels aux États-Unis, 15 p. cent des répondants dans l'ensemble du Québec, ce qui signifie 616 000 adultes, ont répondu oui et 87 p. cent non.

Ceux qui ont fait des achats outre-frontière se sont déplacés quatre fois et ont investi la somme moyenne de 547 \$ dans ces acquisitions depuis juillet 1991.

Les régions

Les pourcentages diffèrent un peu selon les régions. Donc, dans l'agglomération de Montréal, qui comprend Laval et la Rive-Sud, la proportion de ceux qui ont fait des achats aux États-Unis monte à 19 p. cent. Dans l'agglomération de Québec, le pourcentage se situe à 12 p. cent.

Seuls 7 p. cent des répondants provenant du reste du Québec ont effectué des achats aux États-Unis. Par contre, ce sont ces régions qui comptent le plus grand nombre de déplacements, soit cinq fois au cours des derniers six mois.

Cette apparente contradiction s'explique par le fait que ces régions englobent à la fois des coins trop éloignés pour qu'un tel déplacement vaille la peine, et les régions frontalières où la proximité de produits courants beaucoup moins chers, dont l'essence et les cigarettes, se révèle particulièrement tentante.

Fait intéressant, plus de 30 p. cent des non-francophones disent avoir effectué des achats aux États-Unis contre 10 p. cent chez les francophones. Les non-francophones se déplacent aussi plus souvent (4,8 fois contre 3 fois) et y dépensent en moyenne 666 \$ contre 470 \$ chez les francophones.

Ce sont les hommes, les cols blancs et les cols bleus qui ont

consacré le plus d'argent à ce genre d'achats au cours des derniers six mois, soit 678 \$, 682 \$ et 681 \$ respectivement. Les femmes n'ont dépensé que 412 \$ et la population inactives, qui s'est tout de même déplacé 5,4 fois, y a investi 405 \$.

Les ménages ayant un revenu de 20 000 \$ à 40 000 \$ semblent les plus attirés par les aubaines aux États-Unis. Depuis six mois, ils y sont allés environ six fois. Les ménages avec un revenu annuel de 20 000 \$ ont fait en moyenne 4,6 déplacements. Les ménages les moins portés vers ce genre de voyage sont ceux ayant un revenu de 40 000 \$ et plus (3,3 fois) et 50 000 \$ et plus (2,3 fois).

Les voyages d'affaires

La majorité des personnes interrogées dans le cadre de ce sondage, soit 69 p. cent, ont indiqué avoir profité d'un voyage d'affaires ou de vacances pour faire des achats aux États-Unis. Ce pourcentage atteint 94 p. cent dans la région de Québec, 91 p. cent parmi les cols bleus.

Dans l'ensemble du Québec, le quart des répondants disent avoir effectué un voyage spécifiquement consacré à ces achats. Presque le quart des Montréalais (24 p. cent) ont effectué des voyages avec ce but en tête, contre 32 p. cent dans le reste du Québec. Plus de 30 p. cent des femmes, des non-francophones et de la population inactives se sont aussi déplacés aux États-Unis uniquement pour y magasiner.

«Il y a beaucoup de gens qui sont allés aux États-Unis, souligne Jean-François Coutu, président du Groupe Jean Coutu, et si nous on en n'a pas souffert, les gens dans le vêtement écœpent. Ce phénomène, déjà existant, a été accentué par l'entrée en vigueur de la TPS, taxe qui a incité les Québécois à chercher les aubaines outre-frontière.»

Rappelons que les vêtements et les chaussures n'étaient pas taxés au Québec en janvier 1991 et, du même coup, ces deux secteurs ont

dû assumer deux taxes, la TPS et la TVQ, soit une hausse de 15,56 p. cent. Sans compter l'inflation qui a porté la progression des prix à 20 p. cent.

«C'est la goutte qui a fait déborder le vase, affirme Yvon Cyrenne, de la firme Raymond, Chabot, Martin, Paré et qui incite les gens à faire leurs achats aux États-Unis.» □

CANADA

Le Canada anglais veut maintenir un pouvoir central fort

Toutefois, ils se disent tous deux quelque peu encouragés du fait que le Canada anglais ait exprimé le désir d'accommoder le Québec, en lui reconnaissant le droit de d'exercer plus de compétences que les autres provinces.

Ainsi, on rejette les propositions du gouvernement fédéral favorisant la décentralisation vers l'ensemble des provinces, mais on accepte le principe de donner une plus grande marge de manoeuvre au Québec en matière d'immigration, de culture et de main-d'oeuvre.

On est ainsi ouvert au principe du fédéralisme asymétrique, mais pas au point de vouloir consentir au Québec les 22 compétences exclusives revendiquées dans le rapport Allaire du Parti libéral de M. Bourassa, ce qui serait, selon plusieurs participants, beaucoup trop près de la souveraineté-association.

On préfère aussi la formule des ententes administratives à l'enchaînement dans la constitution d'accords bilatéraux entre le Québec et Ottawa, même en matière d'immigration comme le propose le gouvernement fédéral.

«Ils ont ouvert un peu la porte. Mais est-ce que ce sera suffisant pour passer le rapport Allaire et satisfaire le Québec? Ce n'est pas sûr», commente Fernand Lalonde.

«Ils ne veulent pas d'un Canada morcelé, soit qu'ils ont peu de confiance en leurs gouvernements provinciaux, soit qu'ils craignent que les provinces plus pauvres ne puissent financer les programmes sociaux. C'est pourquoi ils s'opposent à la décentralisation des compétences», estime Ghislain Dufour.

«Il faudra un leadership politique très grand pour concilier les vues du Québec et celles des autres provinces. Mais il y a espoir car ils sont ouverts à l'idée d'un Québec plus autonome dans cer-

tains domaines. Il y a beaucoup de négociation à faire», ajoute-t-il.

Pour le sénateur Gerald Beaudoin, coprésident du comité fédéral sur le renouvellement du Canada qui étudie les propositions d'Ottawa, un pas a été franchi à Halifax, car il ne croyait pas que le Canada anglais était disposé à offrir des pouvoirs particuliers au Québec.

«Mais il reste à définir lesquels ainsi que les moyens pour y arriver», a-t-il souligné. Le comité Beaudoin-Dobbie, dont le rapport sera déposé à la fin de février, doit s'inspirer des cinq conférences constitutionnelles fédérales qui se tiendront d'ici là.

Les conclusions de la conférence de Halifax, malgré le fait qu'elles font part d'une certaine ouverture pour accommoder le Québec, compliqueront la tâche des stratèges fédéraux.

«Car si le Canada anglais se dit ouvert au principe du fédéralisme asymétrique, il rejette les propositions fédérales qui offrent le moyen pour y arriver dans la pratique», admet le greffier du Conseil privé, Paul Tellier.

En effet, on s'oppose majoritairement à ce qu'Ottawa cède aux provinces les pouvoirs résiduels, c'est-à-dire ceux qui n'ont pas été attribués par la constitution. On rejette aussi la proposition voulant qu'Ottawa puisse céder un pouvoir législatif à une province avec le consentement des corps législatifs concernés uniquement.

Après les échecs des commissions Spicer et les difficultés du comité Castonguay-Dobbie, il faut croire que le gouvernement fédéral a finalement trouvé la bonne formule pour consulter la population. Les débats, auxquels ont participé des experts et des représentants de groupes d'intérêts invités ainsi que des citoyens ordinaires sélectionnés par un tirage au sort, ont donné lieu à des discussions posées.

Les débats auraient toutefois pu être plus orageux si les souverainistes québécois avaient accepté l'invitation qui leur avait été lancée. Mais, qu'il s'agisse de Jean Campeau ou des chefs syndicaux Gerald Larose et Fernand Daoust, ils ont refusé d'y participer.

Pour plusieurs anglophones comme le député fédéral néo-démocrate Ian Waddell, l'absence des souverainistes québécois a fait en sorte que la conférence prenne davantage l'allure d'un exercice de réflexion de la part du Canada anglais que d'un débat entre le Québec et les autres provinces.

La prochaine conférence constitutionnelle se tiendra à Calgary le week-end prochain et il y sera question de la réforme du sénat. On discutera par la suite d'union économique à Montréal et de société distincte à Toronto. La synthèse aura lieu à Ottawa. □

KKK

Arrestation des deux principaux leaders du KKK à Montréal

ment accusés de complot et de possession d'explosifs.

Michel Larocque s'est fait remarquer au cours d'un procès qu'il avait intenté à la Ligue antifasciste mondiale (LAM), en septembre 91, lorsqu'il avait reconnu qu'il était le chef de la cellule montréalaise du KKK. Il avait aussi profité de l'importante couverture médiatique autour du procès, qu'il a d'ailleurs perdu, pour se dissocier des skinheads, des jeunes «en crise d'adolescence» qui posent des «gestes violents et irréfléchis», avait-il déclaré.

Trente des 36 skinheads appréhendés sont âgés de 13 à 16 ans. Quelques-uns d'entre eux devaient également être accusés de complicité.

Rappelons qu'une dizaine de jeunes Noirs avaient passé à tabac deux jeunes skinheads, l'un d'eux ayant dû être hospitalisé après avoir reçu un coup de bâton en plein front, le 15 décembre. Il semble que Larocque, Roy et les 36 skinheads voulaient s'en prendre aux «suspects» de cette agression commise dans le même quartier.

Chose surprenante, la police de la Communauté urbaine de Montréal a donné deux versions contradictoires à La Presse, hier, au sujet de cette affaire. Sans confirmer l'arrestation de Larocque et de Roy, le porte-parole Bernard Perrier a attesté que trois membres du KKK et plus de 30 skinheads ont été appréhendés parce qu'ils voulaient incendier le logement de résidents noirs du quartier.

Toutefois, le lieutenant Marcel DeSerres, du poste 52, a réfuté



Joël Le Bigot anime maintenant CBF Bonjour depuis 15 ans à Radio-Canada.

cette version des faits et a relaté une toute autre histoire à La Presse. «Nous n'avons aucune preuve comme quoi les trois individus arrêtés et les skinheads ont des liens entre eux. On ne sait même pas pourquoi le paquet a été posé à cet endroit et ce qu'ils voulaient faire avec», a-t-il affirmé.

Qualifiant de «fausse rumeur» l'hypothèse de la vengeance contre des Noirs, le lieutenant a ajouté que tous les skinheads appréhendés avaient été relâchés sans condition, «parce qu'ils ne savaient pas pas ce qu'il y avait dans le sac quand ils l'ont ramassé».

Toute une série d'événements violents entre Blancs, skinheads et Noirs a marqué le quartier Hochelaga-Maisonneuve depuis un an, et presque chaque fois, les dirigeants du poste 52 ont nié le caractère racial de ces incidents. Encore hier, le directeur Michel Sarrazin devait s'adresser aux journalistes, en après-midi, pour faire la lumière sur l'affaire, annonçant-on au poste 52, mais La Presse a tenté sans succès de le joindre. □

AMOUR

L'essentiel, c'est l'amour

mais tellement généreux et intelligent! Soupe au lait? Tous les Béliers le sont. C'est un être brillant, un 'pousseur', un catalyseur.»

Une enfance agitée

«Partir du fin fond d'un village de Normandie, un trou, s'en aller, débarquer en Angleterre, embarquer sur un bateau, arriver à New York, venir à Montréal et commencer une vie avec trois enfants, avec rien, pas un sou en poche, c'est une aventure extraordinaire», raconte-t-il.

Février 1948. Joël a 2 ans, c'est le bébé. Il a bien traversé l'Atlantique Nord, ses petites jambes et son estomac ont tenu le coup. Il apporte avec lui, outre le tempérament normand, une histoire de famille un peu compliquée, où guerres et misères s'entrecroisent, avec de méchants Allemands qui ont fait du mal, et un petit Le Bigot qui vivra quelque temps avec une certaine haine avant que d'être magnanime. Il a toutefois conservé une sainte horreur de la violence sous toutes ses formes, et de la guerre.

La petite famille déracinée, pauvre, s'installe dans le quartier Hochelaga. Le père est ébéniste. «Un beau métier noble et qui sent bon.» Ils arrivent là, juste dans le temps où on se méfiait beaucoup des étrangers, où ce qui parlait pointu était traité de «maudit Français».

«On n'était pas des Parisiens, on ne comprenait pas pourquoi on était si malmenés à l'école, il se sent rejeté. La famille va s'installer à Saint-Vincent-de-Paul où, là, les enfants se sentent beaucoup mieux. «Il n'est pas resté d'amertume de cette époque», assure Le Bigot. Mais au moins une leçon: «On n'échappe pas au fait qu'il y a quelque part une terre d'où on est sorti. Je suis retourné dans mon village, j'ai compris que c'était de cette terre dont j'étais issu.»

Ce qui ne l'empêche pas d'être Québécois, entièrement, passionnément. «Je me sens de ce pays, ici c'est chez moi.»

Loin

Mais toujours la liberté, la possibilité de partir. S'il lui faut de l'horizon, s'il faut qu'il voie loin parce que c'est loin qui l'intéresse, s'il veut s'en aller comme Alexandre le Bienheureux, aller découvrir l'inconnu, cela lui vient sans doute de tous ces ports qu'il a connus. «Et le bateau permet quelque chose qui est à ma

mesure, un déplacement lentement, longtemps, à mon rythme, le temps de regarder.»

Il est bien à rêver, sur le fauteuil ou sur la plage, partout où il n'est plus enchaîné par la terre. Il lui faut être surpris, étonné. Agir, bouger, produire et ne rien faire «tant que ça bouge à l'intérieur». Et il aime aussi surprendre. Il vient de se raser après toute une vie de barbe!

Il était comme cela aussi dans sa jeunesse, dont une partie reste un secret inexploré comme les hauts-fonds. À partir de 17 ans, c'est l'apprentissage de l'autonomie, la découverte de la femme, de sa vie d'homme, de la radio, de tout. «Pourquoi ne ferais-tu pas comme Jacques Desbaillets?» lui suggère sa mère.

Car il a bien fait six mois d'ébénisterie avec son père. Mais encore aujourd'hui, il croit qu'il ne fera jamais aussi bien que lui. «Je plante un clou et je pense à lui, j'ai peur de ne pas réussir.» Il va quand même faire l'effort et si une planche est bien taillée, il est aussi fier que s'il venait de «faire le téléjournal au pied levé».

Le reste de la vie

Il n'est pas toujours en accord avec la vie. Alors, croire ou ne pas croire? Ce n'est pas véritablement encore une question importante. «J'ai vu mourir Alcide et cela m'a marqué. Je me suis dit que la chose la plus triste, la vraie douleur est non pas de mourir mais d'échapper à la vie, de laisser les autres avec la vie, le bonheur, les levers de soleil. Et le sentiment auquel je me suis accroché, enfantin et joli, c'est de me dire que peut-être l'après-mort existe; peut-être que c'est possible de retrouver plus tard les gens que j'ai aimés.»

Il veut vieillir simplement, doucement, près d'une femme qu'il aime. «C'est une raison de continuer, de faire des folies, de risquer ma vie.» Mais rien n'est jamais sûr: «Je serai peut-être mal ou seul, j'aurai peut-être un cancer, mais je n'accepterai pas longtemps la maladie, j'ai trop de mépris pour l'inaction.»

Le mouvement au coeur de sa vie et le coeur tout court avec des coups de foudre pour des objets, le goût de donner, de marcher dans le bois avec sa blonde: écouter de la musique, fumer des cigarettes chères, prendre un café chez les Italiens, jouer au billard. Bourgeois? Il n'oublie pas qu'il a été pauvre.

La capacité de s'indigner des politiques et des hommes est vive. Il leur voudrait plus de courage. Surtout à Montréal.

Romantique impénitent. Il ne rêve qu'à un peu de douceur «dans une vie folichonne de débordements, de bouleversements et de peines».

C'est son idéal avec en plus celui de bien faire son travail.

Que Raymond Lebrun dise à la fin: «Ça a passé vite.» Signe irréfutable que l'émission a été un succès. □

Carnet de route

Joël Le Bigot
né le 28 mars 1946
à Livarot, en Normandie
Arrivé à Montréal en 1948
Études dans les collèges de quartier
Perfectionnements en littérature, en histoire chinoise, etc.
1965, ses débuts à la radio, à CJMS
1967, Radio-Canada, Chicoutimi
1970, une émission jeunesse
1971 jusqu'à 1975, Format 30, Format 60
1975, Science Réalité
1977, CBF Bonjour

La Quotidienne

à trois chiffres

290

à quatre chiffres

5926

ABONNEMENT

285-6911 Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30

REDACTION

285-7070

PROMOTION

285-7100

COMPTABILITÉ

285-6892

Grandes annonces 285-6900

ANNONCES CLASSÉES

285-7111

Commandes ou corrections

lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30

GRANDES ANNONCES

285-7202

Détailants

National, Télé+

285-7306

Vacances, Voyages

285-7265

Carrières et professions,

285-7320

nomination

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, L.TÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de LA PRESSE et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe»

Enregistrement: numéro 1400 • Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272



LUNDI
20 JANVIER 1992

04-1-01

LES ANNONCES CLASSÉES

La Presse

285-7111

Le Montréal souterrain est remis en question

GILLES GAUTHIER

■ La Ville a imposé un moratoire sur le développement du Montréal souterrain et réévalue l'impact de ce réseau sur la vie urbaine, a déclaré hier le maire Jean Doré lors de la 5^e biennale des villes d'hiver.

L'administration se penche en particulier sur les questions de sécurité, d'animation urbaine et de convivialité que soulève ce réseau piétonnier intérieur, a-t-il ajouté.

« Il y a présentement à Montréal une volonté politique d'aller vers un développement des réseaux piétonniers en surface et aériens », a précisé Roger Gratton du Service de l'Habitation et du Développement urbain.

Lors de leurs discussions sur l'aménagement urbain hier, les maires ont estimé qu'il faut privilégier l'occupation de la surface plutôt que le développement de nouveaux espaces souterrains. Ils croient également que les villes devraient intégrer l'hiver dans la conception des aménagements.

« Les galeries marchandes intérieures devraient être réduites en taille et en nombre et ne devraient jamais être reliées entre elles par des couloirs intérieurs », explique ce matin Jan Gehl, professeur en aménagement urbain à l'Académie royale des beaux-arts du Danemark, dans une conférence qu'il donne devant le forum d'experts qui se tient dans le cadre de la biennale. Tous les espaces intérieurs devraient être reliés directement aux espaces publics pour qu'il y ait du va-et-vient, ajoute-t-il.

Dans la ville intérieure, nous ne sommes et ne serons jamais que des invités tolérés par les constructeurs et les vigiles, des usagers, des consommateurs, mais non des citoyens, déclare pour sa part Perla Korosec-Serfaty de la Ville de Montréal. « Nous sommes chez les autres, c'est-à-dire chez les propriétaires légaux des espaces intérieurs. Nous ne sommes pas chez nous ».

La Ville a effectué des études, qu'elle n'a pas rendues publiques, sur le comportement des piétons et leurs opinions sur les réseaux intérieurs et extérieurs, ainsi que sur l'impact des galeries sur les commerces situés en bordure des rues.

Le plan directeur de l'arrondissement Ville-Marie (le centre-ville) adopté par le conseil municipal en octobre 1990 prévoyait l'élaboration d'une planification détaillée du réseau piétonnier inté-

rieur portant notamment sur les prolongements, la sécurité, les normes d'aménagement physique ou la signalisation. Il ne s'agissait pas de la remise en cause de ce réseau intérieur qu'a annoncé hier le maire Doré.

La ville souterraine fait la fierté de Montréal depuis 30 ans, soit depuis qu'on l'a inaugurée en reliant la gare centrale, l'hôtel Reine-Elizabeth et le siège social du CN, puis la Place Ville-Marie. La construction du métro a évidemment été déterminante.

Un prototype

« Inspiré par un concept de Léonard de Vinci, le réseau souterrain fait de Montréal un prototype de la ville de l'avenir », écrit-on dans la publicité touristique distribuée aux visiteurs étrangers participant à la biennale.

L'exposition organisée sous le thème de « Vivre l'hiver en ville » dans le cadre de la biennale s'avère un échec, le grand public l'ayant boudée tout au long du week-end. Les organisateurs expliquent notamment le très faible achalandage par la concurrence d'Expo-Habitat et du Salon de l'automobile, par le fait qu'il s'agit d'une exposition n'ayant lieu qu'une fois et s'adressant tant au grand public qu'aux milieux spécialisés, etc.

Ils soutiennent que cet échec n'aura aucun impact sur le bilan financier de la biennale.

Cette dernière présentera notamment aujourd'hui les « internationaux du commerce », lieu de rencontre des gens d'affaires des villes d'hiver, avec notamment des séminaires de marché sur le Japon, les pays scandinaves et le nord-est de l'Amérique du nord.

Le froid lâche son emprise

■ Alléluia! La vague de froid qui nous assaille depuis cinq jours relâchera son emprise à partir d'aujourd'hui.

« Un réchauffement pointe tranquillement, indiquait hier de Dorval le surveillant météorologue Guy Borne. Mais ça va être très graduel. »

De -15 hier, le maximum passerait aujourd'hui à -14 ou -12. Demain, retour à l'hiver « normal » et ses maximums habituels oscillant autour des -7, -8 et -9 degrés. Jeudi, on revient même tout près du point de congélation, avec environ cinq centimètres de neige.

Depuis mardi soir, le Québec, les Prairies et le nord de l'Ontario vivaient sous la coupe d'un seul et même bloc d'air froid, d'expliquer M. Borne.

Un seul record a toutefois été brisé pendant ces journées glaciales, celui du plus bas maximum pour un 16 janvier. Jeudi, nos -22,8 ont relégué aux oubliettes les -19,4 du 16 janvier 1965.



Deux membres de l'équipe de sculpteurs sur neige du Costa Rica (!!!) peinaient encore sur leur oeuvre en devenant au coucher du soleil, hier, à la plage Doré de l'île Notre-Dame, dans le cadre du concours de la Fête des neiges.

PHOTO LUC SIMON PERRAULT, La Presse

Sun Youth entend tout faire pour récupérer les 20000 \$

RAYMOND GERVAIS

■ Sun Youth (Jeunesse au Soleil) entend remuer ciel et terre afin de mettre la main sur les quelque 20 000 \$ en argent liquide retrouvés dans une boîte aux lettres, à l'intérieur d'un emballage où l'on pouvait lire le nom de cet organisme de charité.

C'est ce qu'a déclaré hier, M. Sid Stevens, directeur de Jeunesse au Soleil. « Je n'attendrai pas les événements; je vais écrire au ministre du Revenu, M. Otto Jelinek, dès aujourd'hui, ainsi qu'au directeur général de la Société canadienne des postes, afin de leur faire savoir que notre organisme est en droit de recevoir cet argent, qui semble provenir d'un donateur qui n'a pas pris le soin d'adresser correctement son colis », a-t-il déclaré.

C'est le 24 décembre que Sid Stevens a entendu parlé pour la première fois de ce colis, retrouvé la veille. Un homme s'identifiant comme un employé de la Société des postes, a communiqué avec M. Stevens, lui demandant s'il avait reçu un gros montant d'argent par la poste. Le directeur lui a répondu par la négative et l'affaire est restée là.

Le 27 décembre, un autre homme a appelé M. Stevens, lui disant que la Société avait reçu plus de 12 000 \$ destinés à Sun Youth.

Le 6 janvier, M. Stevens a communiqué avec M. Jean-Marc Girard, responsable de la sécurité de la Société des postes pour Montréal. Ce dernier lui a confirmé qu'un sac brun avait effectivement été découvert dans une boîte aux lettres.

M. Girard lui a aussi dit que le montant en question était de quelque 20 000 \$.

La Société des postes a communiqué avec la section des vols qualifiés de la police de la CUM, qui a ouvert une enquête afin de tenter de déterminer la provenance de cet argent. Jusqu'à maintenant, les policiers n'ont pu relier ce magot à aucun vol.

La Société des postes prétend que le paquet doit être envoyé à Scarborough, au centre de récupération du courrier mal adressé, ou non réclamé, afin de tenter une fois de plus de découvrir la provenance. C'est ensuite le contenu de la Société qui doit en prendre charge et le faire parvenir à Revenu Canada si on ne découvre pas le propriétaire.

Ca, M. Stevens ne le prend pas. « Cet argent a été destiné pour procurer de la nourriture aux pauvres de Montréal. Je ne le laisserai pas s'engouffrer dans les coffres de Revenu Canada », a déclaré énergiquement le directeur de l'organisme de charité, qui a ajouté en blaguant: « Je suis prêt à défrayer les frais postaux s'il le faut... »

Trois meurtres durant le week-end

ÉRIC TROTTIER

■ Deux autres meurtres ont été enregistrés dans la région de Montréal, hier, ce qui porte le compte à trois pour la fin de semaine dernière.

Tout d'abord, la Sûreté du Québec a arrêté deux individus de l'Épiphanie qui seront accusés aujourd'hui du meurtre d'un autre résident de l'endroit, André Riopel, 56 ans, survenu tôt hier matin.

Bien connu des policiers, Riopel a été retrouvé maculé de sang dans sa cuisine, hier matin, à la suite d'un appel téléphonique anonyme. Les deux individus capturés, qui connaissaient la victime, l'auraient frappée à plusieurs reprises avec un objet contondant, vraisemblablement pour commettre un vol à son domicile de la rue Onulph-Peltier.

Le corps du père de trois enfants a été transporté à l'Institut médico-légal de Montréal, pour y subir une autopsie. Également connus des policiers, les deux suspects, âgés de 25 et 31 ans, comparaitront aujourd'hui au palais de justice de Joliette.

Une Montréalaise âgée d'environ 30 ans a par ailleurs été battue à mort et abandonnée dans le quartier industriel de Longueuil, tôt hier matin.

C'est un passant qui a fait la macabre découverte, vers 7h30, derrière le 2399 de la Province. L'enquête a été confiée au détective Serge Fontaine, de la police de Longueuil, qui n'avait pas encore flairé la piste du meurtrier, hier soir.

D'autre part, la police de la CUM n'avait toujours pas mis la main sur l'homme qui a abattu de sang-froid le client d'un dépanneur de Montréal-Nord, samedi après-midi.

L'enquête a été confiée aux sergents-détectives Yvon Giroux et Robert Lafaille, de la section des homicides, et ceux-ci ont rencontré hier différents témoins de la scène du crime. Pour l'instant, les témoignages recueillis n'ont pas permis d'identifier clairement l'assassin de Sylvain Lauzon, 25 ans.

Enfin, le couple retrouvé sans vie dans le lit conjugal de Laval,

samedi soir, a été identifié par la police, hier. Il s'agit de Fahim Abou-Arrage, 30 ans, et de sa femme Hiam Said, 28 ans, tous deux d'origine libanaise.

C'est un parent qui a fait la macabre découverte, samedi soir.

Aucune trace de violence n'a été décelée dans la maison familiale de la rue du Crochet. Propriétaires de restaurants à Montréal, les deux victimes n'avaient aucun dossier judiciaire et semblaient être des gens tout à fait heureux, selon leurs connaissances.



C'est un passant qui a retrouvé une Montréalaise âgée d'environ 30 ans battue à mort et abandonnée dans le quartier industriel de Longueuil, tôt hier matin.

PHOTO La Presse

Le procès des trois warriors tire à sa fin

JEAN-PAUL CHARBONNEAU
SAINT-JÉRÔME

■ Le long procès de Ronald « Lasagne » Cross et deux de ses camarades d'Oka, Gordon « Noriega » Lazore et Roger Lazore, a été marqué par deux nouveaux coups de théâtre hier.

Avant l'ajournement de midi, les jurés ont d'abord pris tout le monde par surprise en demandant à réentendre l'enregistrement de 30 témoignages entendus au cours des trois mois du procès, ainsi que l'adresse du juge Benjamin Greenberg, qui a duré 12 heures. Du coup, tout le monde a cru le procès revenu à sa case départ.

Mais à 18h, le vent a complètement tourné. Changeant d'idée, les jurés ont demandé l'autorisation de se retirer avant l'heure prévue pour la nuit.

Cette volte-face des six hommes et six femmes laisse maintenant entrevoir un dénouement plus rapide que prévu. Des observateurs très proches pensent même qu'un verdict est possible pour les prochaines heures.

À 15h, le juge Greenberg, de la Cour supérieure, avait expliqué sa position en l'absence des jurés et demandé l'avis des

avocats. Devant ces demandes exceptionnelles, les avocats de la défense ont demandé cinq minutes afin d'aller consulter des cas faisant jurisprudence dans de telles requêtes.

Un peu plus tard, le président du tribunal s'est adressé aux jurés. Il a notamment souligné qu'il faudrait trois heures pour retranscrire son adresse et que par la suite ils devraient écouter ses directives au complet.

Après avoir souligné qu'il ne voulait pas les bousculer et qu'il était disponible jusqu'au 1er mars, le juge a invité les jurés à se retirer pour rediscuter entre eux avant de lui faire part de leur décision finale.

Pendant près de deux heures, les spéculations quant à la tournure du procès ont atteint leur paroxysme dans le corridor des pas perdus du palais de justice de Saint-Jérôme.

Sur le coup de 18h, les deux Lazore étaient mandés dans la salle RC-40, tandis que Cross venait les rejoindre escorté d'un gardien du bloc cellulaire.

À la surprise de tous, le juge Greenberg a annoncé qu'il avait reçu une note des jurés l'informant qu'ils renonçaient à l'écoute des témoignages et demandaient à se retirer à 18h au lieu de 19h, comme convenu au début des délibérations.

La vaccination va bon train dans l'Outaouais et les Laurentides

RAYMOND GERVAIS

■ La vaccination contre l'infection au méningocoque de type C, qui débutera ce matin dans Lanaudière, va déjà bon train dans l'Outaouais et les Laurentides.

Entre-temps à Ottawa, les médecins croient avoir diagnostiqué au cours du week-end, un nouveau cas de méningite. Un garçon de neuf ans de la région d'Ottawa-Carleton a été hospitalisé. L'enfant semble avoir tous les symptômes de l'infection.

Un porte-parole du département de santé communautaire d'Ottawa-Carleton a fait savoir hier que l'enfant répondait bien à la médication et que son état de santé était stable.

Ce cas survient au moment où les autorités médicales espéraient que l'écllosion de la maladie était passée. Aucun nouveau cas n'avait été signalé depuis plusieurs jours dans cette région.

Au cours des deux derniers mois, six personnes sont mortes à la suite d'une infection au méningocoque dans la région d'Ottawa-Carleton.

Par ailleurs, au Québec, aucun nouveau cas n'a été signalé au cours du week-end.

Jusqu'à maintenant, quelque 15 000 adolescents ont été vaccinés dans les Laurentides et près du double dans l'Outaouais.

Au cours du week-end, pas moins de 10 000 jeunes ont été inoculés contre la maladie dans les polyvalentes des Laurentides. Le programme de vaccination en milieu scolaire reprend dès ce matin à Saint-Eustache, Saint-Jovite, Sainte-Thérèse, Lachute, Mont-Laurier, L'Annonciation et Saint-Jérôme.

Mme Huguette Crête, porte-parole du Département de santé communautaire des Laurentides a indiqué hier que la vaccination se déroulait très bien et que 200 infirmières et une trentaine de médecins veillaient à son bon déroulement. « Jusqu'à maintenant, aucun des sujets traités n'a démontré de réaction allergique au vaccin », a précisé Mme Crête.

On estime à 100 000 le nombre de jeunes qui auront été vaccinés dans cette région du Québec d'ici un mois, date à laquelle on estime avoir terminé.

Dans Lanaudière, la vaccina-

tion débute ce matin dans les écoles secondaires pour les adolescents des municipalités de Terrebonne, Mascouche, Lachenaie, L'Assomption, Repentigny, Saint-Gérard-de-Magella, Sainte-Cécile, Charlemagne, La Plaine, Legardeur, Saint-Sulpice et L'Épiphanie.

Tout comme dans la région des Laurentides, la vaccination aura lieu durant les heures de cours des étudiants.

La situation demeure stable dans la région de Montréal et de Laval où aucune infection n'a encore été rapportée.

Saucisses Européennes
Bières Importées

Chez BETTER cette semaine

Saucisse Weisswurst et Saucisse Schublig
servies avec frites maison et choucroute au vin

4382 boul. St-Laurent, MtL 845-4554
1310 de Malsonneuve Est, MtL 525-9832

1430 rue Stanley, entre Peel MtL 848-9859
160 rue Notre-Dame Est, MtL 861-2617

5400 Côte des Neiges, MtL 344-3971
61 rue de la Gare, St-Sauveur 227-8591

Saucisses Européennes
Bières Importées

6.95\$

6150 boul. Taschereau, Brossard 443-3992
981 boul. St-Jean, Pointe-Clair 697-2900



Amélioration du service chez Via Rail: Doré et Transport 2000 s'en réjouissent

RAYMOND GERVAIS

■ Depuis hier, le corridor ferroviaire Montréal-Toronto compte 22 liaisons hebdomadaires de plus, ce qui porte leur nombre à 178. De plus, le train express reliant les deux villes ne met plus que quatre heures dix pour franchir la distance, une réduction de 20 minutes.

Hier, le maire de Montréal, M. Jean Doré, s'est dit satisfait de la décision de Via Rail d'augmenter les services entre les deux agglomérations urbaines les plus importantes au Canada. M. Doré s'est dit convaincu que cette amélioration sera des plus appréciées par le public voyageur, ajoutant que toute amélioration au service attirera une nouvelle clientèle dans les trains.

Pour sa part, Transport 2000 Québec, un organisme voué à la défense des usagers du transport, se réjouit de voir Via Rail remettre en service les circuits retranchés, il y a deux ans. «Avec ces ajouts, le niveau de service sur les parcours Montréal-Toronto, Montréal-Ottawa et Ottawa-Toronto sera comparable à celui en vigueur avant les coupures du 15 janvier 1990. Cette décision de la compagnie ferroviaire donne raison aux groupes de citoyens qui s'étaient élevés contre les réductions de service», a précisé hier le président de l'organisme, Guy Chartrand.

Depuis un an, Via a enregistré une hausse de 6 p. cent du nombre de ses clients dans le corridor Montréal-Toronto.

Selon M. Chartrand, les efforts de Via pour améliorer le confort des voyageurs et les équipements, ainsi que la ponctualité des départs et des arrivées (plus de 90 p. cent des trains entre en gare à l'heure prévue) constituent autant de facteurs qui ont fait que le public voyageur est retourné au train, alors que les compagnies aériennes ne cessent d'enregistrer une baisse de leur clientèle.

Le défenseur des droits des usagers estime de plus que le fait de réduire le temps du voyage entre Montréal et Toronto ne pourra favoriser qu'un plus grand achalandage.

Il ne sert à rien de mentir aux policiers et au juge...

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ Un automobiliste vient d'apprendre à ses dépens qu'il ne sert à rien de mentir aux policiers et au juge. Condamné pour conduite avec facultés affaiblies, il devra acquitter une amende et sera privé de son permis de conduire. Il devra en outre payer une importante somme à un expert en physiologie, en neuro-pharmacologie et en toxicologie, dont il avait retenu les services pour sa défense.

Arrêté en état d'ivresse au volant de sa camionnette, W.B. avait d'abord su obtenir la pitié de deux agents de la Sûreté du Québec, prétextant qu'il risquait de perdre son emploi et d'avoir des ennuis avec son épouse. Selon les dépositions des policiers, W.B. était au bord des larmes quand il

les a suppliés de lui laisser une chance.

Dans sa décision, rendue dernièrement à la suite d'un procès de trois jours au palais de justice de Joliette, le juge Paul Chevalier écrit: «Les policiers émus se concertent et décident de donner une chance à l'accusé qui consent à ne pas utiliser son véhicule, que l'un des agents a garé dans le stationnement d'un commerce voisin, avec son accord, pour éviter un remisage. L'accusé s'engage à appeler quelqu'un au restaurant du coin pour venir le chercher, ou à défaut, utiliser un taxi. Autant M.B. était malheureux avant, autant il manifeste sa joie, remercie les policiers, leur donne la main, reconnaît à quel point ils sont humains, et il quitte pour appeler sa femme.»

Phares éteints

Une fois que W.B. eut quitté, les policiers vont s'installer à 500 mètres plus au nord pour observer la circulation. Vers 3 h 25 du matin, ils voient passer la même camionnette tous feux éteints. Ils la prennent en chasse, gyrophares allumés. Le véhicule accélère un peu, puis tourne brusquement dans une entrée pour aller s'immobiliser au fond de l'entrée, entre deux bâtisses.

Arrêté une fois de plus par les policiers, l'accusé est placé en état d'arrestation pour conduite avec facultés affaiblies. Un premier test indique environ 108 milligrammes d'alcool par 100 millilitres de sang.

En défense devant la cour, W.B. a raconté qu'il avait travaillé de 7 h à 16 h et qu'il était arrivé à l'hôtel à 23 h sans avoir con-

sommé la moindre goutte d'alcool dans la journée. Là, il affirme avoir bu trois bières.

Quand il a quitté l'hôtel, il se «sentait comme le jour, comme s'il n'avait pas pris de boisson, bien à son aise», a-t-il dit au juge.

Après avoir avoué que le témoignage du policier était pas mal exact, le prévenu a prétendu être passé devant l'auto-patrouille avec ses lumières allumées mais les avoir éteintes quand il a tourné pour entrer dans la cour du garage.

Dans sa décision, le juge Chevalier note plusieurs contradictions dans le témoignage de l'accusé. Par exemple, après avoir reconnu avoir demandé aux policiers de lui donner une chance, il a soutenu plus tard n'avoir jamais fait une telle requête.

«Pour expliquer le temps pris à boire trois bières, écrit le juge, soit plus de trois heures et trente, l'accusé dit qu'il est lent à prendre une bière; par contre, le contre-interrogatoire nous apprend qu'assez souvent avant de manger, il va prendre une bière ou deux. 'Normalement, je les prends dans une demi-heure', nous dit-il. Cette contradiction m'apparaît beaucoup plus significative et révélatrice.»

Quant à l'expert de la défense, le juge Chevalier est d'avis qu'il a manqué de rigueur scientifique et de rigueur intellectuelle. «Je n'accorde aucune foi aux estimations fournies par l'expert, d'abord parce que ses prémisses ont été rejetées, ce qui entraîne la nullité de ses conclusions, ensuite parce que la rigueur de son expertise est à tout le moins déficiente.»

Un record d'assistance pour le Salon de l'auto: 271 917 entrées

■ Les organisateurs du Salon international de l'auto jubilaient, hier soir à la fermeture de cette grande foire de l'automobile, puisqu'ils ont battu un record d'assistance, avec 271 917 entrées en 11 jours.

En outre, un sondage mené par la firme Léger et Léger a

démontré aux concessionnaires que 40 p. cent des visiteurs ont l'intention de changer de véhicule au cours de prochains mois.

Le Salon était le premier événement d'importance à se tenir au Stade olympique depuis sa réouverture, en novembre dernier.

Faire l'amour à 15 ans

Il vaudrait mieux ne pas toujours chercher le remède à l'extérieur de nous-mêmes



LOUISE CHARBONNEAU
collaboration spéciale

Je crois que je souffre de «médiatité» aiguë. Comme vous sans doute, ces derniers jours, je ne pense qu'à la médiatité et je me sens bien mal à l'aise parce que je me demande ce que je pourrais ajouter d'original ou d'intéressant à tout ce qui a été publié, dit ou fait jusqu'à ce jour.

Je n'ai pas échappé au climat de terreur engendré par la mort si rapide de ces enfants ou adolescents atteints de méningococcémie. Ce que j'ai tenté de comprendre, c'est le rôle bien particulier de chacune des instances qui ont eu affaire à ce problème.

Les médias ont en général bien informé le public. Ils ont sensibilisé à la gravité de la situation et ils ont posé des questions. Les déclarations sur la non-urgence de vacciner auraient-elles pu avoir un sursaut politique? En d'autres termes, cherchait-on à retarder l'échéance à cause des coûts qu'un tel programme allait engendrer?

Dans ma grande naïveté, je n'ai pas pensé un seul instant à une telle éventualité. Je connais la compétence et la grandeur de plusieurs des spécialistes qui oeuvrent dans les DSC et qui ont eu à se prononcer. Leur position m'apparaissait tout à fait rationnelle; tant qu'il n'y avait pas évidence d'épidémie, ils ne pouvaient pas recommander la vaccination pour tout le monde. Mais leur vigilance a-t-elle pu se trouver accrue grâce à cette clameur médiatique constante? Auraient-ils eu recours à ces mesures d'urgence aussi rapidement et de façon aussi étendue? Et surtout, auraient-ils eu une réponse adéquate de la population si celle-ci n'avait pas été informée au préalable par les médias?

Par ailleurs, j'ai été très sensible à l'éditorial de M. Alain Dubuc dans lequel il réclamait que le monde médical recrée des liens de confiance avec le public pour que les messages soient mieux perçus de part et

d'autre. Il m'avait pourtant semblé que, cette fois, beaucoup de médecins ont répondu aux appels des journaux, de la radio, de la télévision et même de certaines écoles. Ils ont tenté d'expliquer la situation et plus d'une fois, je les ai entendus inviter les gens à les consulter s'ils étaient inquiets. N'oublions pas que le vaccin ne protège pas à 100 p. cent ni dès l'instant où il est administré.

Il est normal que chaque parent recherche à tout prix la solution à une aussi grande peur mais elle met en lumière cette difficulté que nous avons aujourd'hui à accepter la maladie, l'échec, la fatalité. Le rôle du médecin a remplacé celui du prêtre et c'est à lui que l'on demande la perfection.

Cette exigence que l'on a envers les médecins se trouve en grande partie teintée de «l'imédiatité» que confère le cinéma ou la télévision. Les docteurs Welby et autres gourous de même acabit posent toujours des diagnostics parfaits à partir de symptômes et de signes précis et en l'espace d'une heure, le malade a subi ses examens, son opération, sa convalescence et il est rentré parmi les siens, prêt à recommencer à neuf. Ce n'est malheureusement pas souvent le cas dans la vraie vie.

Qui doit nous dicter nos priorités? Nos connaissances scientifiques ou la pression populaire éveillée par les médias? Nous cherchons nous-mêmes à utiliser les médias pour passer nos messages de prévention et d'éducation. Ne soyons pas choqués s'ils nous obligent à rendre des comptes. Mais demandons-leur en retour de ne pas créer chez les gens des attentes utopiques qui, au lieu de rétablir la confiance envers les médecins, ne serviront qu'à l'effriter davantage.

Notre système de santé n'est pas gratuit. Chacun d'entre nous y contribue. Il a fallu aux médecins responsables de la santé publique du courage et de la compétence pour ne pas céder à la panique et adopter une position peut-être impopulaire mais scientifiquement raisonnable. Au bout du compte, nous avons tout à gagner de ne pas toujours chercher le remède à l'extérieur de nous-mêmes.

TOYOTA

QUE LA MEILLEURE GAGNE!



Corolla LSX olympique
Édition numérotée et limitée à 369 voitures

Fièvre olympique:
1535\$*
en valeur ajoutée
SANS FRAIS

Radiocassette AM-FM stéréo à 4 haut-parleurs • volant inclinable • glaces teintées • enjoliveurs complets • régulateur de vitesse • essuie-glace à intermittence réglable • pare-chocs de couleur assortie • tapis protecteurs • pare-boue avant et arrière • bande décorative olympique • certificat d'attestation. L'offre comprend aussi la Protection Extra Attentive sans frais, une garantie record de 6 ans, kilométrage illimité. Soyez parmi les rares privilégiés qui en profiteront!

PEA
PROTECTION EXTRA ATTENTIVE

*PDSF 1535 \$. Voyez tous les détails chez votre concessionnaire Toyota participant.

Tu m'épateras toujours Toyota.

CANDIAC Candiac Toyota 659-6511	CHAMBLY Chamblay Toyota 658-4334	CHATEAUGUAY Châteauguay Toyota 692-1200	COWANSVILLE Cowansville Toyota 263-8888	DRUMMONDVILLE Drummondville Toyota 477-1777	GRANBY Granby Toyota 378-8404	ÎLE PERROT Île Perrot Toyota 453-2510	JOLIETTE Joliette Toyota 759-3449	LACHINE Lachine Lexus Toyota 634-7171	LACHUTE Lachute Toyota 562-6662
LAVAL Chomedey Toyota 687-2634	LAVAL Vimont Lexus Toyota 668-2710	LONGUEUIL Longueuil Toyota 679-1890	MAGOG Magog Toyota 843-9883	MONT-LAURIER Claude Auto 623-3511	MONTRÉAL Aliv Toyota 376-9191	MONTRÉAL Chassé Toyota 527-3411	MONTRÉAL Houle Toyota 351-5010	MONTRÉAL St Laurent Lexus Toyota 747-9811	MONTRÉAL Toyota Centre-Ville 935-6354
MONTRÉAL Toyota Pro IX 329-0909	POINTE-AUX-TREMBLAIS Pointe aux Tremblais Toyota 640-1474	POINTE-CLARE Pointe Claire Toyota 694-1510	REPERTIGNY Repertigny Toyota 581-3540	RICHMOND Richmond Toyota 826-5923	ST-EUSTACHE St-Eustache Toyota 473-1872	SAINT-HYACINTHE Saint-Hyacinthe Toyota 774-9191	SAINT-JEAN Dery Toyota 359-9000	ST-JÉRÔME Toyota St-Jérôme 438-1255	ST-LÉONARD St-Léonard Toyota 252-1373
STE-AGATHE Toyota A Ste-Agathe 326-1044	STE-THÉRÈSE Blainville Toyota 435-3685	SHAWINIGAN Mauricie Toyota 539-8393	SHERBROOKE Relais Toyota 563-6622	SOREL Automobile Pierre Lefebvre 742-4596	TERREBONNE Automobiles L.G. Lévesque 471-4117	TROIS-RIVIÈRES Trois-Rivières Toyota 374-5323	VALLEYFIELD G. Couillard Automobiles 373-0850	VERDUN Woodland Toyota Verdun 761-3444	VICTORIAVILLE Toyota Victoriaville 758-8235

Votre concessionnaire



TOYOTA

Commanditaire officiel des équipes olympiques du Canada.



© Marque officielle © Association olympique canadienne 1967

La Cour suprême aura à démêler l'écheveau du cas Milgaard

En prison depuis 22 ans pour un meurtre qu'il soutient toujours ne pas avoir commis

Presse Canadienne
OTTAWA

■ Cela ressemble à une recette de roman policier: un homme reconnu coupable de meurtre qui affirme être innocent, un témoin oculaire qui ne se souvient plus de ce qu'il a vu, un autre qui affirme avoir été manipulé par la police, un nouveau suspect qui n'a jamais été accusé de quoi que ce soit.

Le Cour suprême aura à démêler cet écheveau lorsque, à compter de mardi, cinq juges se pencheront sur le cas de David Milgaard, accusé d'un meurtre commis en 1969. Celui d'une aide soignante de Saskatoon, Gail Miller.

Dans un premier temps, les juges entendront David Milgaard qui, maintenant âgé de 39 ans, a toujours maintenu qu'il n'avait pas commis le meurtre pour lequel, depuis plus de 22 ans, il purge une sentence d'emprisonnement à vie.

Ce sera la première fois que l'homme sera appelé à la barre des témoins. En effet, il n'avait pas témoigné lors du premier procès.

Deux anciens amis de Milgaard, Ron Wilson et Nichol John, comparaitront également cette semaine devant la Cour suprême. En 1969, leurs témoignages avaient aidé à incriminer l'accusé.

Wilson avait témoigné qu'il avait vu du sang sur les vêtements de Milgaard,

lors de cette froide matinée de janvier où Gail Miller avait été violée et poignardée à mort. Il avait aussi affirmé avoir vu l'accusé en possession d'un couteau ressemblant à l'arme du crime.

Quelque 20 ans plus tard, Wilson a affirmé à un avocat du ministère de la Justice que son témoignage n'était que «de la merde». Il a, dit-il, été manipulé par la police de Saskatoon.

Quant à Nichol John, elle avait dans un premier temps affirmé avoir vu Milgaard attraper une femme, l'entraîner dans une allée et la poignarder. Durant le procès, elle avait toutefois indiqué qu'elle ne pouvait se souvenir de ce qui était arrivé.

L'an dernier, elle a dit au ministère de

la Justice qu'elle avait des blancs de mémoire. Elle revoit parfois une femme se faire poignarder, et elle entend ses cris. Mais elle ne voit aucun visage.

Un autre témoin, Albert Cadrain, sera entendu. Cet ancien ami de Milgaard, dont le témoignage avait également été accablant, a plus tard été traité en psychiatrie pour schizophrénie paranoïde.

Et puis, des faits nouveaux, concernant un homme qui n'avait pas du tout été mentionné au moment du procès de 1969, seront présentés à la Cour suprême.

L'homme en question, Larry Fisher, a été reconnu coupable de sept agressions sexuelles, dont trois sont survenues dans le secteur où Gail Miller a été tuée.



David Milgaard

Trois morts ce week-end

PC

■ Les accidents de la circulation et la pratique de la motoneige ont fait trois morts au Québec, en fin de semaine, selon les rapports de police disponibles en milieu de soirée, hier.

L'accident de motoneige qui a fait un mort est survenu vers 19h30, samedi, dans le rang des Pointes à Saint-Agapit, dans la région de Lotbinière. Le motoneigiste, Onil Charest, âgé de 26 ans et résidant à Dosquet, a perdu la maîtrise de son engin pour entrer ensuite violemment en collision avec une clôture.

Par ailleurs, en fin d'après-midi samedi, sur la route 40 à Kirkland, en banlieue ouest de Montréal, Maria Papayannopou-

los, âgée de 26 ans et domiciliée à Beaconsfield, a connu une fin tragique dans une collision frontale.

D'autre part, vers 19h20, vendredi, à Chertsey, dans les Laurentides, une perte de contrôle a entraîné la mort de Réjean Giroux. La victime était âgée de 52 ans et demeurait à Lachenaie.

Enfin, les sauveteurs de la police de la CUM recherchaient toujours, la nuit dernière, un motoneigiste disparu sous la glace de la Rivière-des-Prairies, à la hauteur de l'île Bizard, samedi.

Hier, les policiers ont retrouvé le casque et les mitaines du disparu, près d'un énorme trou formé dans la glace de la rivière. Puis, la motoneige a été retracée par les plongeurs. L'identité de la victime présumée n'a pas été révélée hier soir.



Ross Corbett et sa dernière acquisition, un fusil de rempart anglais de 1810.

PHOTO LUC SIMON PERRAULT, La Presse

La SQ tient un stand à une exposition d'armes plutôt que d'y effectuer... une descente

■ Deux mois après avoir joué les trouble-fête lors d'une exposition d'armes de l'Association des collectionneurs du Bas-Canada en y saisissant 26 revolvers et pistolets, la Sûreté du Québec avait choisi hier à Longueuil une approche moins... répressive.

En cette première exposition, de l'année 92 de la même association, deux agents du Service des permis de la SQ avaient pris place dans un kiosque d'information. Pas de saisies cette fois. Que des réponses polies aux questions des collectionneurs.

«Vous ne pouvez pas vous imaginer à quel point je suis content

de voir la SQ ici, disait sans rire le président de l'association, Michel Ste-Marie. Ça faisait longtemps qu'on les invitait.»

Le 17 novembre dernier, les policiers de la SQ ne s'étaient pas vraiment invités. Une vingtaine d'entre eux ont fait irruption dans la salle d'exposition de Longueuil où étaient réunis des membres de cette association vieille de 32 ans. But de l'opération: vérifier si les exposants étaient détenteurs de permis de possession et de transport d'armes.

En plus des revolvers et pistolets, les policiers avaient confisqué deux fléaux d'armes, des ar-

mes anciennes formées d'une boule de métal hérissée de pointes d'acier reliée à un manche de bois par une chaîne. «Certaines armes utilisées au Moyen-Âge peuvent être prohibées par décret», notait un porte-parole de la police.

«Les gens qui sont ici ne sont pas des criminels, lançait hier Michel Ste-Marie. Ce sont surtout des gens qui à travers les armes apprennent l'histoire.»

Prenons Ross Corbett par exemple. Premier prix à l'exposition d'hier, il est détenteur d'une maîtrise en histoire. Il n'en a que pour sa dernière acquisition: un long fusil de rempart fabriqué en Angleterre vers 1810. «Il y en a peut-être trois en Amérique du Nord», lance-t-il fièrement.

«Ce ne sont pas des trigger happy, poursuit Michel Ste-Marie. On n'a pas attendu Polytechnique: il y a dix ans, on a interdit

dans nos expositions toute arme militaire ou fusil d'assaut datant d'après 1950. Des AK-47, vous n'en verrez pas ici.»

Les collectionneurs, pense M. Ste-Marie, ont surtout besoin d'être informés sur les permis, dont la multiplication au fil des ans a créé une certaine confusion. Des types de permis, on en compte sept à la SQ.

«Le problème, observe l'agent Claude Chef, de la SQ, c'est que des gens obtiennent parfois des informations erronées en s'adressant à d'autres collectionneurs plutôt qu'à la police. C'est pour ça qu'on a un kiosque. Pour que l'information passe.»

De 1988 à 1990, le nombre d'autorisations d'acquisitions d'armes à feu émises par la SQ est passé de 30 698 à 36 037. En 1988, la SQ a refusé 502 autorisations; en 1990, elle en a refusé 672.

Les scientifiques émigrent en plus grand nombre aux USA

Presse Canadienne
TROIS-RIVIÈRES

■ Il coûte environ 250 000 \$ pour former un scientifique jusqu'à son entrée sur le marché du travail, mais en retour, il générera à lui seul une vingtaine d'emplois hautement qualifiés et bien rémunérés.

Les «cerveaux» sont une richesse importante pour un pays. Mais, depuis le libre-échange, le Québec souffre malheureusement d'un hémorragie importante de cerveaux. Près de la moitié d'entre eux ont quitté leur terre natale pour aller mettre leur talent au service d'autres pays, plus particulièrement des États-Unis.

Ces troublantes données ont été rappelées par le directeur de la coopération internationale du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science, M. J.-P. Broudehau, lors d'un colloque organisé à Trois-Rivières, en fin de semaine, par l'Association scientifique tunisienne et ayant pour thème l'exode des cerveaux.

«Statistiques Canada révèle, dans un document portant sur les migrations entre le Canada et les États-Unis, que le Canada fournit deux fois plus de spécialistes aux États-Unis que l'inverse», a signalé M. Broudehau.

Ce phénomène aurait plusieurs origines. Conférencier lui aussi lors de ce colloque, le député et ex-ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec, Gerald Godin, croit que le Québec se donne souvent trop de barrières à franchir avant de se permettre d'attirer de nouveaux savants chez lui. «Le meilleur exemple qui me vient à ce sujet est celui de Pratt et Witney qui cherchait, un jour, à engager un ingénieur en aéronautique. La France et l'Angleterre représentaient alors les meilleurs bassins où recuter un tel cerveau. Mais la

compagnie s'est heurtée à plusieurs obstacles. Tout d'abord, elle a dû demander l'autorisation de l'Ordre des ingénieurs du Québec, et même du Canada, puis elle a dû aller chercher la permission du syndicat des employés avant d'aller recruter à l'extérieur», rappelle M. Godin.

M. Broudehau croit que les cerveaux quittent leur pays pour plusieurs motifs. «Ce peut être parce qu'ils sont attirés par les grands centres de recherche ou bien par de meilleures possibilités de décrocher un emploi. Il y a aussi le désir d'améliorer leur sort ou ils croient trouver ailleurs des avantages supérieurs à ce qu'ils ont alors.

«Nous remarquons que dans plusieurs pays, il y a un développement rapide de l'enseignement supérieur et une incapacité de l'économie nationale, dans son état actuel, d'absorber le grand nombre de diplômés», explique M. Broudehau. Cela pourrait expliquer pourquoi des pays qui auraient pourtant un très grand besoin de cerveaux pour aller de l'avant se voient privés malgré eux de cette ressource.

M. Broudehau n'est pas sans rappeler que le nombre de scientifiques dans un pays est un facteur important de sa puissance militaire et de sa capacité de production industrielle, donc de son influence politique.

Malgré cela, Gerald Godin estime que le Québec, pour un, devrait adopter une attitude humaniste face aux cerveaux qu'il aimerait attirer des autres pays. «Je pense qu'il serait injuste d'accueillir les cerveaux sans accueillir aussi un nombre équivalent de réfugiés du même pays. Cela équilibrerait les avantages et les désavantages que nous en retirons. Nous le devons à la civilisation, à l'humanité», estime-t-il.

RÉSULTATS

GAGNANTS	LOTS
6/6	2 1296 165,30\$
5/6+	6 129 616,50\$
5/6	335 1857,20\$
4/6	19 883 59,90\$
3/6	345 479 10,00\$
Ventes totales: 19 198 781,00\$	
Prochain gros lot (approx.): 2 200 000,00\$	
Prochain tirage: 92-01-22	

NUMÉROS	LOTS
701708	100 000 \$
01708	1 000 \$
1708	250 \$
708	50 \$
08	10 \$
8	2 \$

NUMÉROS	LOTS
701708	100 000 \$
01708	1 000 \$
1708	250 \$
708	50 \$
08	10 \$
8	2 \$

NUMÉROS	LOTS
701708	100 000 \$
01708	1 000 \$
1708	250 \$
708	50 \$
08	10 \$
8	2 \$

NUMÉROS	LOTS
701708	100 000 \$
01708	1 000 \$
1708	250 \$
708	50 \$
08	10 \$
8	2 \$

GAGNANTS	LOTS
6/6	0 1 000 000,00\$
5/6+	3 11 613,30\$
5/6	55 422,30\$
4/6	2 046 52,90\$
3/6	32 766 5,00\$
Ventes totales: 1251 963,00\$	
Gros lot à chaque tirage: 1 000 000,00\$	

T.V.A., le réseau des tirages de Loto-Québec
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

E-BMW⁴



525i



735i

LE PLAISIR DE CONDUIRE ENTRE BONNES MAINS.



Une nouvelle formule gagnante et remplie d'énergie voit le jour. BMW⁴... c'est le regroupement des quatre concessionnaires de la région de Montréal. Une énergie qui se traduit pour notre clientèle en une offre de lancement exceptionnelle sur nos modèles 525i et 735i et ce, jusqu'au 31 janvier 1992.

La 525i.

Le véhicule exécutif par excellence. Location 36 mois avec 8,000\$ comptant. Valeur résiduelle optionnelle de 22,002\$. Modèles de base 5 vitesses.

La 735i.

Une tradition d'élégance et de fiabilité. Location 36 mois avec 12,000\$ comptant. Valeur résiduelle optionnelle de 35,538\$. Transmission automatique avec équipement de base luxueux.

GOÛTEZ-Y!
FAITES-EN L'ESSAI
AUJOURD'HUI.



525i

539 \$ PAR MOIS

735i

759 \$ PAR MOIS

* Taxes, transport et préparation en sus. Les véhicules offerts peuvent différer de ceux qui sont illustrés.

VOS CONCESSIONNAIRES BMW.

MONTRÉAL
Automobiles Canbec
4090, Jean Talon O.
Montréal, Québec
(514) 731-7871

BROSSARD
Park Avenue BMW
8755, Boul. Taschereau O.
Brossard, Québec
(514) 445-4555

LAVAL
Boulevard St-Martin Auto
1430, St-Martin O.
Laval, Québec
(514) 667-4960

KIRKLAND
BMW Kirkland
16710, Route Transcanadienne
Montréal, Québec
(514) 695-6662

[illegible]

LA PRESSE, MONTRÉAL, LUNDI 20 JANVIER 1992

Yitzhak Shamir perd sa majorité à la Knesset



Une motion de blâme pourrait le forcer à déclencher des élections anticipées

Agence France-Presse
JERUSALEM

Yitzhak Shamir a perdu hier sa majorité à la Knesset, deux formations d'extrême droite ayant quitté sa coalition pour tenter de bloquer toute concession territoriale aux Palestiniens en vue de la paix au Proche-Orient.

Le premier ministre israélien va tenter désormais d'empêcher l'adoption, le 27 janvier, d'une motion de censure du Parti travailliste, puis il devra fixer la date d'élections anticipées, qui devraient se tenir en juin, alors que le scrutin était en principe prévu en novembre.

Le professeur Albert Glock, chef du département d'archéologie à l'Université Bir-Zeit, en Cisjordanie occupée, et citoyen américain, était abattu hier près de Ramallah, apprenant-on entre-temps de sources palestiniennes.

Les deux ministres d'extrême droite, Yuval Neeman et Rehavam Zeevi, qui ont présenté leur démission au conseil des ministres

et israéliennes. Le Dr Gaby Baranki, président de Bir-Zeit, a qualifié le professeur Glock, qui y enseignait depuis 16 ans, de «nationaliste palestinien» et écarté toute hypothèse d'une responsabilité palestinienne dans ce meurtre. Le régime israélien d'occupation a fermé Bir-Zeit depuis quatre ans mais les cours continuaient dans la clandestinité.

À Amman, l'ambassadeur de Palestine, Tayeb Abdel Rahim annonçait que l'OLP est prête à participer aux négociations multilatérales, prévues à la fin du mois à Moscou, à condition que sa délégation soit formée de Palestiniens de l'intérieur et de l'extérieur des territoires occupés.

La Syrie et le Liban ont déjà indiqué qu'ils n'iraient pas à Moscou puisque Israël refuse de restituer aux Arabes les territoires qu'il occupe depuis 1967. Plusieurs pays arabes et l'OLP tiendront vendredi une réunion au Maroc pour fixer leurs positions à l'égard de ces négociations multilatérales, annonçait à Tunis le président de l'OLP, Yasser Arafat.

Au Caire, un député travailliste israélien, Yossi Beilin, a affirmé hier que son parti «était contre toute coalition avec le Likoud

pour des raisons de divergences idéologiques». Beilin, qui venait de rencontrer le ministre égyptien des Affaires étrangères Amr Moussa, a ajouté à la presse que les élections anticipées se tiendraient «dans les deux ou trois prochains mois».

Les deux ministres d'extrême droite, Yuval Neeman et Rehavam Zeevi, ont présenté leur démission au conseil des ministres hebdomadaire. Ils ont expliqué qu'ils souhaitaient faire tomber le gouvernement constitué en juin 1990, afin de provoquer des élections anticipées et tenter ainsi d'entraver le processus de paix avec les pays arabes, auquel ils sont fermement opposés.

Ils se sont refusés à dire s'ils allaient voter en faveur de la motion de censure travailliste, qui est destinée à protester contre le chômage de 10,9 p. cent de la population active civile qui affecte Israël, un record depuis 25 ans.

Après le départ des deux ministres, Shamir, premier ministre depuis 1986, ne dispose plus que du soutien de 59 députés sur les 120 que compte la Knesset. Le Tehiya, dirigé par Neeman, ministre des Sciences, compte trois députés, et le Moledet de Zeevi, ministre sans portefeuille, deux députés.

Renverser Saddam? Un article «exagéré»

Agence France-Presse
WASHINGTON

Dick Cheney, le secrétaire américain à la Défense, a jugé hier «exagéré» le contenu d'un article à la une du *New York Times* selon lequel l'Arabie saoudite fait pression sur les États-Unis pour le renversement du président irakien Saddam Hussein.

«Je pense que l'article est exagéré. Je pense qu'il est allé au-delà de ce que cela mérite en substance», a déclaré Cheney à l'émission «Face the Nation» sur la chaîne CBS. Il a refusé de confirmer si des plans militaires sont prêts aux États-Unis pour le renversement du dirigeant irakien.

Selon le journal, qui cite des sources américaines et alliées, l'Arabie saoudite fait pression pour que les États-Unis arment et informent secrètement l'opposition irakienne, surtout les Kurdes dans le nord de l'Irak, qui seraient ainsi capables de renverser Saddam Hussein.

Des hauts responsables américains et saoudiens ont discuté ces 10 derniers jours la possibilité d'actions au niveau des services de renseignement, ou de mouvements de troupes, écrit le journal. Saddam Hussein «n'a pas la base en Irak qui lui permettrait de survivre à long terme», a estimé Cheney, se refusant à faire des prédictions sur la date de sa disparition du pouvoir.

«Les sanctions sont efficaces, il a perdu les deux-tiers de son armée, sa stature de dirigeant arabe significatif a été détruite, son économie est en lambeaux, il ne contrôle plus le nord de l'Irak, détenu par les Kurdes, il exerce un faible contrôle sur le sud», a ajouté Cheney. Il a aussi affirmé que l'Irak «n'a pas d'armes nucléaires».

À Londres toutefois, le premier ministre John Major déclarait que les forces de l'OTAN basées en Turquie interviendraient si le président irakien lançait une offensive contre les Kurdes.

«Pour le moment il garde ses distances, car qu'il sait qu'il y a des forces alliées dans la région et qu'elles interviendront si les Kurdes sont attaqués», a-t-il dit dans une entrevue télévisée à l'occasion du 1er anniversaire de la guerre du Golfe. «Nous avons des engagements, envers les Kurdes en particulier, et nous devons assurer qu'ils sont en sécurité», a-t-il précisé.

Les forces de l'OTAN ont établi une «zone de sécurité» dans le nord de l'Irak pour permettre le rapatriement des centaines de milliers de Kurdes qui avaient fui après l'écrasement de leur soulèvement à la fin de la guerre du Golfe. Elles ont aussi créé une force de déploiement rapide dotée d'avions de combat sur la base turque d'Incirlik.

À Bagdad, le quotidien *Babil*, d'Oudai Hussein, fils du président irakien, qualifiait hier Archad Tawfik Ismail, ancien ambassadeur à Madrid qui a rejoint en mars l'opposition en Arabie saoudite, de «petit agent à la solde de firmes étrangères».



Eltsine se porte bien

Boris Eltsine a fait taire de nouvelles rumeurs sur sa santé en jouant hier avec un ballon de volley-ball lors de la remise des prix de la première Coupe du président russe. Le président russe, qui a joué avec le ballon au grand plaisir des spectateurs, semblait avoir bon moral et bonne santé.

PHOTO REUTERS

Le FIS appréhende l'interdiction

d'après AP, AFP et Reuter
ALGER

Abdelkader Hachani, président «provisoire» du Front islamique du salut (FIS), a échappé par deux fois hier à une arrestation, ses sympathisants ayant réussi à le faire s'échapper en se servant du «bouclier» de la presse. Ils s'attendaient toutefois à une interdiction «imminente» de leur parti, à cause de deux attentats commis contre le siège du commandement de la gendarmerie à Alger, et contre un poste de contrôle de la gendarmerie.

Un soldat a été tué et deux gendarmes ont été blessés samedi, lors de cette attaque par «des éléments armés» contre le poste de contrôle routier de la gendarmerie à Rounda, près d'Alger. En outre, une bombe artisanale était lancée, dans la nuit de samedi, contre le poste de garde du commandement de la gendarmerie à Alger, non loin du ministère de la Défense. L'engin a explosé contre le mur du bâtiment mais n'a fait aucune victime.

Hachani a affirmé lors d'une conférence de presse houleuse que le FIS n'avait rien à voir avec ces deux attentats. Il a ajouté qu'il tenait «entre les mains une grenade dégroupillée», faisant allusion à l'impudence de «la base du FIS» à l'égard de «la junte qui a confisqué le vote du peuple».

Intervenant lors d'une rencontre entre la direction du FIS et ses élus à la députation lors du premier tour des législatives le 26 décembre, Hachani a qualifié le nouveau pouvoir en Algérie d'«ennemi du peuple». Il a lancé des appels aux parlementaires du monde entier pour le retour à la «légalité constitutionnelle» et la poursuite des élections en Algérie.

Après l'annonce de sa création le 14 janvier, le Haut comité d'État (HCE) avait tenu samedi sa première réunion, sous la présidence de Mohamed Boudiaf, afin d'évaluer la situation, relancer l'économie et engager la mise sur pied du Conseil consultatif national, un «mini-Parlement» qui regrouperait des personnalités et des représentants de la société civile.

Le HCE avait réaffirmé à cette occasion ses trois priorités: préservation de l'unité nationale, promotion de l'islam, et d'une démocratie authentique. Mais sa grande préoccupation semblait demeurer le «renforcement du maintien de l'ordre».

Le FIS a annoncé hier l'arrestation de plusieurs de ses membres et dirigeants, au niveau du «Majliss-é-choura», la plus haute instance du parti. Le président «provisoire» du FIS ne cachait pas sa crainte d'être arrêté à tout moment. Mais il jouissait encore de sa liberté de mouvement à 18h, hier.

Si de nombreux partis politiques et associations ont très vite apporté leur soutien au HCE, les trois fronts (FLN, FFS, FIS) qui ont émergé de la consultation du 26 décembre ne cachent plus leur hostilité à son égard.

CINÉMA ET POLITIQUE

Un «rideau de fer» sud-africain pour mieux piéger le Mozambique



JOONEED KHAN

«Les rideaux de fer ne sont pas tous tombés. Une frontière électrifiée, et mortelle, de 72 km, sépare le Mozambique de l'Afrique du Sud, et des milliers de Mozambicains tentent de la franchir chaque année, fuyant la guerre, la misère et la faim», dit le texte de Carrefour international annonçant le lancement du documentaire *Ingozi* à 20h ce soir au cinéma ONF.

Ingozi signifie «Danger» en langue swazi ou changana. Danger qui ne pardonne pas. Une femme pleure son mari abattu près de la clôture par des soldats sud-africains. Un adolescent exhibe devant la caméra son bras gauche estropié. Plus chanceux (?), des clandestins sont détenus sur une base sud-africaine avant d'être rapatriés au Mozambique... où les attendent soit la conscription dans l'armée nationale soit la terreur aveugle de la *Renamo*.

Clou du film de 52 minutes, réalisé l'an dernier par Roger Job et Claude Briade, de Belgique, la caméra suit deux désespérés qui, bravant les mines et les lions, suivent un passeur armé de fourchettes coupées à des arbustes à travers les barrières de barbelés et de fils électrifiés, et les accompagne sur les fermes blanches où ils sont à peine rémunérés, et sur ces ghettos de l'apartheid nommés *bantoustans* où, malgré tout, ils trouvent un répit...

Le «rideau de fer» qui divisait l'Europe est tombée, mais George Bush, le président des États-Unis, vient d'accuser la Communauté éco-

nomique européenne (CEE) d'ériger un nouveau «rideau de fer», économique celui-là. Du «rideau de fer» sud-africain, pas un mot. L'Afrique du Sud, toujours aux mains de sa minorité blanche bien armée (et nucléarisée), continue pourtant de déstabiliser ses voisins noirs. Mais il n'est guère question de capturer Frederik de Klerk pour qu'il soit jugé aux États-Unis, comme Noriega, ni de monter contre le régime de Pretoria une expédition militaire comme il en est question ces jours-ci contre celui de Bagdad.

Cinq siècles après l'arrivée du colonialisme occidental, le long viol silencieux de l'Afrique se poursuit. Le mérite de ce film, qui tiendra l'affiche à 19h tous les soirs jusqu'au 26 janvier au cinéma du Complexe Guy-Favreau, c'est justement de présenter ce «rideau de fer» dans son contexte historique: l'Afrique du Sud reste le grand soutien de cette *Renamo* qui a ramené le Mozambique à l'âge de pierre, tuant en 15 ans plus d'un million de civils, détruisant 3000 écoles et 1000 dispensaires, faisant plusieurs millions de réfugiés à l'intérieur et à l'étranger.

Et au lieu de sévir contre l'Afrique du Sud, allée privilégiée, l'Occident, les États-Unis en tête, se contente de maintenir le Mozambique dans une dépendance totale envers la charité dispensée par 150 ONG (organismes non gouvernementaux). «L'aide des États-Unis au Mozambique tient la première place pour toute l'Afrique subsaharienne», nous dit le documentaire, qui sera accompagné au programme d'une *Lettre du Mozambique* (27 minutes), et qui, ce soir, sera commenté par le journaliste Francine Pelletier, rentrée elle-même récemment du Mozambique.

Ingozi, le piège mozambicain, (52', Belgique, 1991), de Roger Job et Claude Briade, et *Au cœur de l'image*, une lettre du Mozambique (27'), de Sol Carvalho et Albie Sachs, à 20h ce soir au cinéma ONF, Complexe Guy-Favreau, et à 19h du 21 au 26 janvier.



Nelson et Winnie Mandela

Un gouvernement provisoire pour «effacer» l'apartheid?

d'après AP et AFP
TUNIS

Nelson Mandela, le président du Congrès national africain (ANC), a proposé hier à Tunis la mise sur pied d'un «gouvernement intérimaire» chargé d'effacer les séquelles de l'apartheid en Afrique du Sud.

«Il n'y a pas de démocratie sans paix ni de paix (sociale) sans démocratie», a déclaré Mandela à la presse, en faisant allusion «à la situation politique» dans son pays.

Il a accusé la police et l'armée sud-africaines de «commettre des crimes qu'elles mettent sur le dos de la population noire, favorisant ainsi la division au sein de cette population».

Mandela a été reçu par le président Zine el Abidine Ben Ali, qui l'a décoré du cordon du 7 novembre, la plus haute distinction de la République tunisienne, en «hommage à sa lutte opiniâtre en faveur de la liberté» en Afrique du Sud.

À Atlanta, où elle séjourne dans le cadre des activités marquant l'anniversaire de naissance du pasteur Martin Luther King, Winnie Mandela estimait entre-temps que l'ANC peut remporter de futures élections en Afrique du Sud si elles sont libres.

Mme Mandela, qui effectue aussi une collecte de fonds aux États-Unis, a souligné que l'ANC avait

besoin d'argent pour reloger ses militants revenant d'exil et pour se transformer en un véritable parti politique.

Elle a accusé le président Frederik de Klerk de diriger un «gouvernement discrédité et illégitime», et elle a ajouté que les dirigeants de l'ANC tentaient d'obtenir son remplacement par un gouvernement provisoire dans la perspective d'élections en 1994.

À Tunis, Nelson Mandela s'est aussi entretenu avec le président de l'OLP, Yasser Arafat, réitérant le soutien de l'ANC à la lutte du peuple palestinien «pour le recouvrement de ses droits nationaux et légitimes». Il a quitté Tunis hier soir pour Tripoli, où il sera reçu par le chef de la révolution libyenne, le colonel Mouammar Kadhafi, avant de se rendre au Maroc.

Lors d'une conférence de presse avant son départ de Tunis, il a estimé que dans l'affaire de Lockerbie il n'était «pas juste d'utiliser le Conseil de sécurité de l'ONU pour humilier un chef d'État».

Le Conseil de sécurité doit en effet examiner aujourd'hui, à New York, un projet de résolution américain-franco-britannique condamnant les attentats en vol contre les avions Panam (270 morts en 1988) au-dessus de l'Écosse et UTA (170 morts en 1989) au-dessus du Niger.

Les partisans des putschistes terrorisent les députés pro-Aristide

Reuter

WASHINGTON

Des hommes armés ont tiré samedi des rafales d'armes automatiques devant l'ancien local de la coalition pro-Aristide aux élections de 1990 et proféré des menaces et des insultes devant celui de la coalition que dirige René Théodore, le dirigeant communiste donné comme

premier ministre dans le cadre d'un règlement négocié de la crise haïtienne.

«Les ennemis d'un règlement négocié ont pu se sentir confortés par la décision du Sénat de boycotter la réunion convoquée par l'Organisation des États américains (OEA) samedi à Washington», a commenté Max Bourjolly, proche de Théodore. La veille, des coups de feu avaient été tirés devant la maison de celui-ci à Pétionville.

Trois députés dénonçaient hier, dans une déclaration commune, «un complot en vue d'assassiner plusieurs députés pour leurs opinions politiques», complot monté à la suite de deux réunions.

La première, organisée vendredi à la police de Port-au-Prince, vise à l'assassinat de Joseph Figoné Jean-Louis, Samuel Milord et de Samuel Madistin. Les signataires signalent que cinq députés ont participé à la réunion et que le com-

plot a pour but de faire passer à la Chambre leur interprétation de l'article 149 de la constitution.

La deuxième réunion, disent-ils, s'est tenue samedi soir à Santo 12, en présence de militaires en civil et d'anciens bourreaux libérés de prison, dont Ti-Paul et Mirabeau Petit-Homme. Selon les signataires, chaque participant a la rencontre a reçu 1500 gourdes (300 \$), et le nom du nouveau président de la

chambre. Alexandre Médard, a été ajouté à la liste des députés à abattre.

Les perspectives de solution rapide crise haïtienne se sont évanouies, émissaires de la junte haïtienne ayant boycotté la rencontre avec le président Jean-Bertrand Aristide et celui-ci ayant insisté sur la nécessité du départ du «minel» qui l'a renversé et contraint à l'exil, le 30 septembre.

DEPÊCHES

UKRAINE

Armée-Kravtchouk

La Communauté des États indépendants n'est pas un État, et ne peut donc avoir de forces armées unies, a dit hier le président ukrainien Léonid Kravtchouk à la télévision centrale. Répondant depuis Kiev aux questions de téléspectateurs, il a souligné le droit pour chaque ancienne république d'URSS d'avoir ses propres forces armées, à son propre rythme. Selon lui, le processus de création d'armées nationales ne peut plus être arrêté.

BULGARIE

Jelev-élection

Jelio Jelev a été élu hier président de Bulgarie. Sur la base des résultats de 33 p. cent des bureaux de vote, le président sortant obtient au second tour des présidentielles 53,68 p. cent des voix et son adversaire Velko Valkanov, soutenu par les ex-communistes, 46,32 p. cent des suffrages. Jelev, 56 ans, ancien philosophe dissident, symbolise, aux yeux des neuf millions de Bulgares, le rejet du passé communiste du pays. D'origine paysanne, petit et modeste, Jelev fut exclu du Parti communiste et déporté en 1965 pour avoir critiqué dans sa thèse de doctorat certaines théories de Lénine. En 1981, il publiait un livre assimilant le communisme au fascisme: l'ouvrage était confisqué par le régime Jivkov.

YUGOSLAVIE

Assaut-Gospic

Cinq soldats croates ont été tués et deux autres blessés hier dans un affrontement avec «un commando ennemi» près de Gospic, à 200 km au sud de Zagreb. Le commando d'une trentaine de personnes a donné l'assaut avec l'infanterie et des armes antichars contre les forces croates. La reconnaissance de la Slovénie et de la Croatie à l'étranger a créé des conditions qui vont transformer les Balkans en foyer de guerre «pour plusieurs années, peut-être des décennies», estimait entre-temps *Radio-Belgrade*. Dans la Krajina (sud de la Croatie), les dirigeants autonomistes serbes réitéraient hier leur hostilité à l'envoi de *Casques bleus* tandis que les officiers de liaison de l'ONU achevaient leur déploiement dans les zones de crise, y compris en Krajina.

CUBA

Peine de mort

Le Conseil d'État cubain a confirmé le verdict de peine de mort pour «terrorisme» prononcé contre Eduardo Diaz Betancourt, 38 ans, considéré comme chef du commando de trois émigrés cubains infiltrés dans l'île en décembre avec des armes et des explosifs. Il devrait être fusillé. Le Conseil d'État, plus haute instance du pays présidée par Fidel Castro, a cependant commué la peine de mort prononcée contre Daniel Santovenia, 36 ans, l'un des membres du groupe, en une peine de 30 ans de prison. La peine de mort contre le 3e membre du commando, Pedro de la Caridad Alvarez, 26 ans, avait été commuée jeudi dernier en 30 ans de prison par la Cour suprême populaire, plus haute instance judiciaire cubaine.

SALVADOR

Désarmement-guérilla

La guérilla salvadorienne a commencé son désarmement dans tous le pays et à concentrer l'artillerie légère et les armes artisanales dans différents points du pays, après les accords de paix du 16 janvier au Mexique, indiquent plusieurs chefs rebelles. Interrogé à San José Las Flores, au nord de San Salvador, le chef du front de Chalatenango, German Serrano, a signalé que le désarmement avait commencé par celui des combattants assurant la sécurité des radios clandestines du Front Farabundo-Martí de libération nationale (FMLN). Il a ajouté que le personnel des hôpitaux et magasins du FMLN avait aussi remis ses armes aux chefs immédiats.

CONGO

Télé prise d'assaut

Des parachutistes du groupement aéroporté de l'armée congolaise ont investi dimanche soir les locaux de la télévision officielle à Brazzaville, a déclaré à l'AFP un officier du groupement. Ces parachutistes, «très nombreux», étaient partis du quartier général situé dans le centre de la ville où ils étaient rassemblés pour suivre une déclaration du premier ministre et ministre de la Défense M. André Milongo sur la situation militaire qui prévaut au Congo. «Ils demandent la démission du gouvernement et veulent imposer un couvre-feu», a ajouté l'officier. Mais ces exigences n'ont pas été rendues publiques par la télévision ou la radio officielle.

ON S'EFFEND EN 3,9%

ESCORT

FINANCEMENT À
3,9%

JUSQU'À 48 MOIS OU 1 250 \$* DE REMISE
À PARTIR DE 10 145 \$**

TEMPO-TOPAZ

6,9% JUSQU'À 48 MOIS OU 1 250 \$* DE REMISE
À PARTIR DE 9 745 \$**

AEROSTAR-AEROSPORT

6,9% JUSQU'À 48 MOIS OU 1 250 \$* DE REMISE
À PARTIR DE 16 245 \$**

LES CONCESSIONNAIRES



DU QUÉBEC

Encore plus pour vous!

TAUX D'INTÉRÊT ET REMISES EN ARGENT DISPONIBLES À L'ACHAT DE PLUSIEURS AUTRES MODÈLES.
VOYEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE POUR OBTENIR TOUTS LES DÉTAILS.

* Les clients qui choisissent le financement au lieu de la remise en argent sont éligibles au financement jusqu'à 48 mois au taux de 3,9% à l'achat d'une Escort, 6,9% à l'achat d'un Aerostar ainsi que de 6,9% à l'achat d'une Tempo ou d'une Topaz. Cette offre, d'une durée limitée, s'applique aux modèles de 1992 et des années précédentes en inventaire chez le concessionnaire. Sujet à l'approbation du crédit.
** Les prix de détail de 10 145 \$, 9 745 \$ et 16 245 \$ incluent la remise en argent. La TPS, la TVP, les frais de transport et autres taxes applicables sont en sus.
La concessionnaire peut vendre à prix moindre. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails.

Le taux de survie des enfants atteints du cancer augmente

Mais l'incidence de cette maladie poursuit sa croissance elle aussi

Presse Canadienne
QUÉBEC

■ Si l'incidence du cancer chez les enfants semble en croissance, le taux de mortalité liée à cette maladie est, en revanche, en nette régression. Grâce aux progrès de la médecine et de la science, le taux de survie des patients est même passé, depuis 1960, de 28 à près de 70 pour cent.

Les meilleurs espoirs de guérison sont aujourd'hui permis, selon le Dr Linda Côté-Brissson, pédiatre-hématologue du Centre hospitalier de l'université Laval. Son optimisme lui fait même prédire qu'en l'an 2000, un Canadien sur 900 ou sur 1000 sera un survivant du cancer infantile.

Elle rapporte même qu'aux États-Unis, le Dr W. Archie Bleyer, chef du Département de pédiatrie de l'université du Texas, estime qu'en 2010, dans vingt ans, un Américain sur 250 sera un survivant de ce terrible fléau.

Pionnière du traitement du cancer infantile à Québec, le Dr Côté-Brissson dirige au CHUL une équipe pluridisciplinaire de spécialistes dévoués corps et âme aux moins de 14 ans qui luttent con-

tre le cancer, terreur des temps modernes.

La maturité des jeunes victimes

Le Dr Côté-Brissson est la première à reconnaître que la plupart des gens sont totalement dépourvus face au cancer infantile, principale cause de mortalité chez les enfants aussi bien que chez les adolescents, bien qu'il n'affecte, chez nous, que 16 personnes sur 100 000.

Elle s'associe volontiers à son collègue texan, le Dr Bleyer, pour reconnaître qu'en dépit des progrès de la science, les souffrances physiques et psychologiques subies par ces enfants et par leurs parents défient toute description.

Mais elle rend hommage aussi à «l'incroyable maturité des jeunes victimes». «Les noms de Charles Bruneau, d'Yves Boulianne et de Dave Tremblay (décédé à Rivière-Bleue en avril 1991) sont, parmi les plus médiatisés, des exemples entre mille», précise-t-elle.

Mme Côté-Brissson se veut surtout rassurante. Les progrès de la médecine et de la science sont réels et les nouvelles techniques utilisées pour les prélèvements sanguins et les ponctions de moelle osseuse occasionnent

maintenant plus de crainte que de douleur. Des techniques psychologiques appropriées permettent, aujourd'hui, de surmonter la peur sinon d'éliminer totalement les coups d'aiguille.

Pour le reste, l'équipe pluridisciplinaire du CHUL comprenant médecins, infirmières, psychiatre, travailleur social et éducateurs, fait tout son possible pour aider les jeunes à triompher de la maladie et de ses conséquences.

Avec l'aide financière de LEUCAN, le CHUL va même jusqu'à redécorer ses chambres pour les rendre plus gaies, plus vivantes, plus attrayantes.

Fléau des temps modernes

Chaque année, une moyenne de 854 jeunes Canadiens sont atteints des diverses formes du cancer infantile; 227 en meurent. La proportion québécoise est d'environ 30 pour cent dans chaque cas.

Quelque 1366 cas de leucémie ont représenté, à eux seuls, le tiers des 4272 cas de cancer infantile découverts au Canada entre 1982 et 1986. Elle a causé la mort de 40,2 pour cent (457 décès) des 1136 enfants décédés d'un cancer entre 1984 et 1986.

Selon les données du Centre canadien d'information sur la san-

té, les lymphomes (cancer des ganglions) ont suivi en tête de liste, (11,5 pour cent de nouveaux cas, 7,0 pour cent de mortalité), avec la tumeur cérébrale (17,8 pour cent des nouveaux cas, 24,3 pour cent des décès) et le neuroblastome ou cancer du système nerveux (6,6 pour cent des nouveaux cas, 10,5 pour cent des décès).

Le rétinoblastome (œil), la tumeur de Wilms (reins), le cancer du foie, des os, des tissus mous ainsi que des cellules gonadiques (testicules) et germinales (ovaires) occupent les derniers rangs des taux d'incidence et de mortalité.

Baisse du taux de mortalité

Les progrès réalisés dans le traitement de la maladie ont substantiellement accru le taux de survie. C'est particulièrement vrai dans le cas de la leucémie, affirme le Dr Côté-Brissson en se référant aux chiffres de Statistique Canada: depuis vingt ans, le taux des décès causés par la leucémie, principalement la leucémie lymphocytaire aigue, a chuté de moitié. C'est la responsable de 40 pour cent des décès. C'est aussi la maladie à laquelle on attribue l'accroissement du taux d'incidence du cancer infantile.

La mortalité attribuable au

cancer de l'encéphale et de la moelle épinière (tumeur cérébrale) a diminué presque de 1,4 pour cent par année. Celle attribuable aux autres formes de cancer a été réduite de 5,6 pour cent.

Plus encourageant encore, une étude américaine du Cancer Journal for Clinicians (janvier-février 1991) indique que le taux de survie, sur une période de cinq ans, à la leucémie lymphocytaire (75 pour cent des cas de leucémie infantile) est passé de 4 pour cent, en 1960, à 72,8 pour cent, en 1986.

Au cours de la même période, le taux de survie à la tumeur de Wilms (reins) a grimpé de 33 à 83,3 pour cent; celui se rapportant à la maladie de Hodgkins

(ganglions), de 52 à 85 pour cent; celui relatif au cancer du cerveau et du système nerveux, de 35 à 59 pour cent. Le taux de survie au cancer des os est passé de 20 à 53 pour cent.

La situation canadienne diffère peu de ce que l'on observe aux États-Unis, indique avec optimisme le Dr Côté-Brissson.

Seuls les progrès relatifs au cancer du système nerveux (neuroblastome) semblent encore piétiner, bien qu'aux États-Unis le taux de survie se soit accru de 25 à 56,4 pour cent entre 1960 et 1986. Pour l'instant, le CHUL fait porter l'essentiel de ses efforts sur le dépistage précoce auprès des nouveaux-nés. Mme Côté-Brissson y met tous ses espoirs.

Les agressions constituent le principal problème des enfants canadiens

Presse Canadienne
OTTAWA

■ Les agressions sont le principal problème auquel font face les en-

fants canadiens. Leurs agresseurs devraient être punis plus sévèrement et des sommes plus importantes devraient être consacrées à l'éducation mais aussi au dépistage et au traitement des victimes.

De façon générale, les besoins des enfants préoccupent plus les Canadiens que la réduction du déficit. L'universalité des programmes sociaux pourrait quant à elle être remise en question si les Canadiens les plus démunis et les enfants continuaient de recevoir l'aide dont ils ont besoin.

Ces divers signaux sont parvenus au gouvernement au cours de l'été et de l'automne derniers par le biais de sondages d'opinion publique. Les résultats obtenus devraient inspirer un nouveau programme fédéral touchant les enfants — un programme qui devrait être rendu public sous peu.

Deux rapports du ministère de la Santé et du Bien-être social, obtenus grâce à la Loi d'accès à l'information, montrent par ailleurs que les Canadiens ont de la difficulté à se procurer de bons services de garde, même s'ils concèdent que cela ne vient pas en tête de leurs priorités.

Les Canadiens seraient également prêts à accepter une aide limitée de la part du gouvernement. Un sondage national réalisé par la firme Decima Research, au mois d'août, a ainsi démontré que six Canadiens sur 10 croient que l'aide devrait parvenir seulement aux personnes dans le besoin.

Un grand nombre de personnes interviewées en octobre ont pour leur part affirmé que les enfants pauvres sont victimes de la paresse de leurs parents. «Ils pensent que plusieurs enfants souffrent essentiellement de négligence, et que le fait de donner de l'argent aux parents de ces enfants ne fait que les encourager à continuer d'être négligents, dans la mesure où cela ne change en rien leurs comportements», rapporte une étude menée par Anderson Strategic Research, une firme d'Ottawa.

Ces gens ont aussi déclaré n'avoir «pas de problème» avec le fait de forcer le retour au travail des assistés et ont affirmé que «le débat portant sur l'universalité est anachronique et que nous devrions depuis bien longtemps avoir résolu cette question».

Au sujet de la pauvreté des enfants, les Canadiens accusent plus qu'ils ne font preuve de compassion, souligne la firme, et ne toléreront pas que les enfants amérindiens reçoivent davantage d'aide.

30 kilomètres à contresens sur l'autoroute

Agence France-Presse
ZURICH

■ Une femme de 41 ans a parcouru trente kilomètres à contresens sur l'autoroute N5 en direction de Zurich dans la nuit de samedi à dimanche, puis a défoncé un barrage de la police pour finalement s'arrêter près de Wollerau (Suisse centrale), a indiqué dimanche la police cantonale.

Après son périple qui n'a pas causé d'accident, la conductrice, dont l'identité n'a pas été révélée, a été arrêtée.

INFINITI LAVAL

Une invitation de grande classe.



Nous vous invitons à participer à la création d'une nouvelle tradition du luxe. Le luxe de grande classe des automobiles Infiniti.

L'Infiniti Q45, performante berline de luxe et la G20, berline sport de luxe, sont des voitures conçues pour optimiser l'exaltation

du plaisir de conduire. Et ce n'est qu'un aspect du nouveau concept Infiniti que nous appelons «l'Expérience totale de propriétaire».

Chez nous, vous découvrirez une salle de montre où règne la quiétude nécessaire à l'évaluation admirative des automobiles Infiniti. Un personnel spécialisé vous accueille avec courtoisie. Et si vous optez pour une Infiniti, cette attitude respectueuse et ce désir de vous satisfaire vous accompagneront tout au long de votre expérience de propriétaire.

Passez nous voir ou appelez-nous aujourd'hui pour un rendez-vous d'essai. Votre premier pas vers une expérience exclusive: «l'Expérience totale de propriétaire» Infiniti.

Merci.



Q45



G20



INFINITI

INFINITI LAVAL
305 est boul. St-Martin
Laval, Québec
382-8550



LA FÊTE DES NEIGES À MONTRÉAL

DU 17 JANVIER AU 2 FÉVRIER 1992

UNIVISUM

CFTM

La Presse

L'interurbain Bell

Le commanditaire principal:

ESSE Confort au foyer

Calques populaires Desjardins

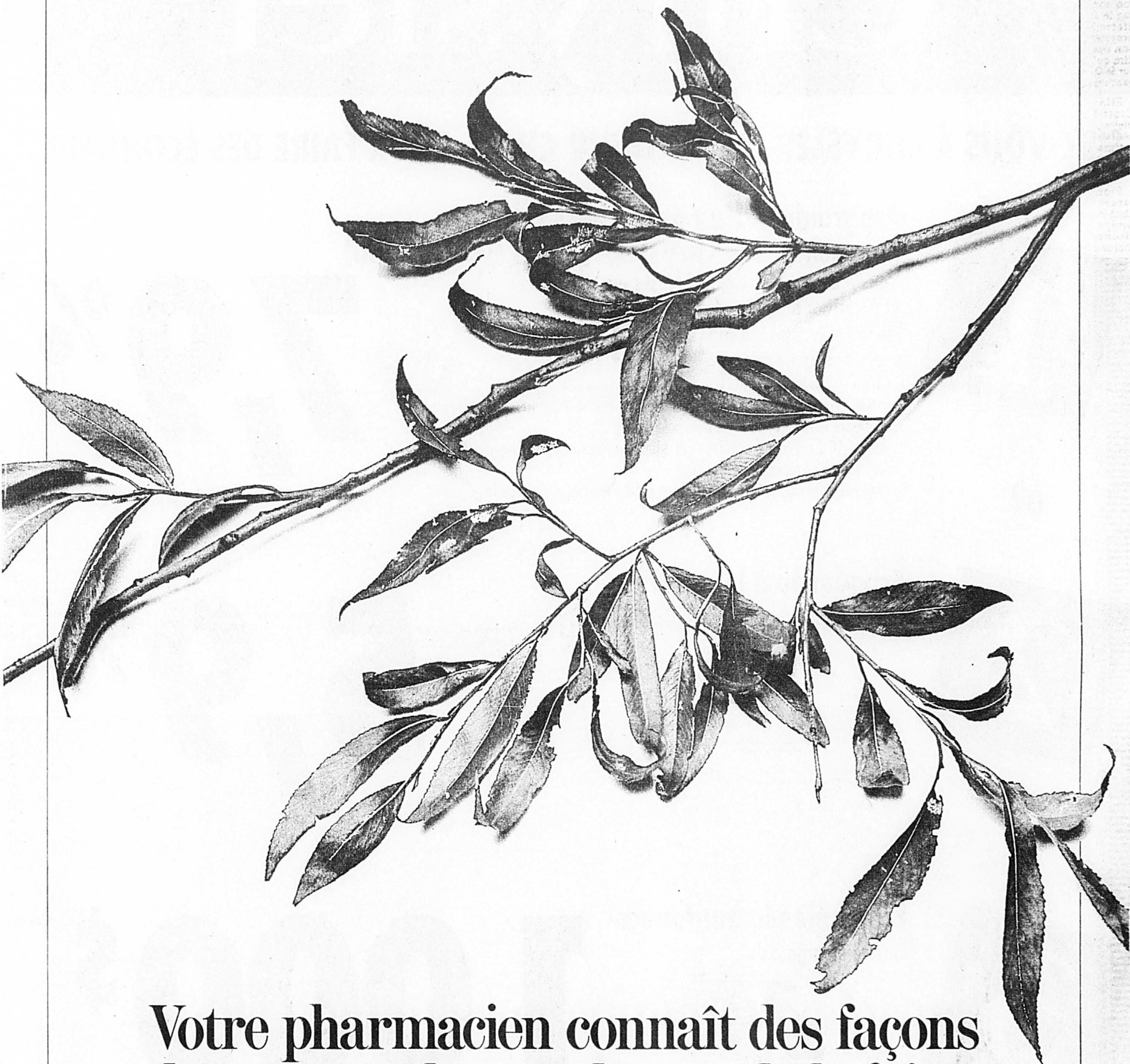
VIVE MONTRÉAL

Société de l'Île Notre-Dame

LE JOURNAL DE MONTRÉAL



Les Anciens Romains utilisaient l'écorce de saule pour soulager la douleur.



Votre pharmacien connaît des façons beaucoup plus modernes de le faire.

Jadis, c'était très simple de calmer un mal de tête : il suffisait de trouver un saule et le tour était joué!

De nos jours, alors que les analgésiques modernes sont plus efficaces (sans parler de la facilité avec laquelle on les avale), il est souvent très difficile de faire un choix.

Il existe actuellement trois types d'analgésiques en vente libre sur le marché. Pour vous guider, vous trouverez ci-dessous une brève description de chacun. Toutefois, si vous avez des questions au sujet de ces médicaments ou d'autres, rappelez-vous que votre pharmacien demeure en tout temps votre meilleur conseiller.

L'AAS

L'AAS (acide acétylsalicylique) a été le premier analgésique offert en vente libre.

Il calme les douleurs légères et modérées, et

abaisse la fièvre. L'AAS aide aussi à diminuer l'enflure des articulations causée par l'arthrite.

L'ACÉTAMINOPHÈNE

L'acétaminophène apaise également les douleurs légères et modérées, tels maux de tête, maux de dents, douleurs musculaires et articulaires.

En outre, de nombreuses personnes trouvent qu'il est doux pour l'estomac.

L'IBUPROFÈNE

L'ibuprofène est le plus récent analgésique autorisé en vente libre.

Partout dans le monde, de nombreux médecins l'ont prescrit des millions de fois. Puis, en 1984, les États-Unis ont permis sa consommation sans ordonnance.

Au Canada, l'ibuprofène est offert en vente libre depuis 1989.

L'ibuprofène soulage les maux de tête, les maux de dents, les douleurs musculaires et les douleurs associées à l'arthrite.

De plus, il est particulièrement efficace contre les douleurs menstruelles.

Sans compter qu'il est également très doux pour l'estomac.

De nombreux médecins ont déjà recommandé l'ibuprofène Advil à leurs patients des millions de fois.

Votre pharmacien peut vous dire si Advil constitue ou non un choix approprié pour vous aussi.

Informez-vous auprès de votre pharmacien sur les analgésiques d'aujourd'hui. Vous verrez, vous vous sentirez bien mieux.

Parlez-en à votre pharmacien.



Un message de Whitehall-Robins, fabricants d'Advil, marque d'ibuprofène par excellence au Canada.

Fiez-vous à Chrysler

FIEZ-VOUS À CHRYSLER: LE MEILLEUR CHOIX POUR FAIRE DES ÉCONOMIES.

1

Programme d'un pare-chocs à l'autre aux acheteurs Chrysler* (3 ans/60 000 km)

Vous n'avez qu'à remplir le réservoir d'essence et à vérifier le niveau des liquides.

Pendant trois ans ou 60 000 kilomètres, selon la première éventualité, vous obtenez:

1. garantie d'un pare-chocs à l'autre sans aucune franchise;
2. entretien régulier de base tel qu'il est décrit dans le manuel du propriétaire;
3. assistance routière de la Ligue nationale d'autos**;
4. jusqu'à 50 \$ par jour d'allocations de transport (maximum de cinq jours) dans les cas de réparations urgentes;
5. remplacement gratuit de pièces usées et habituellement exclues de la garantie*.

OU

PLUS 7,9%***

Taux de crédit du fabricant pour 48 mois

2

Économies à long terme

Taux de crédit du fabricant pour 48 mois de



OU

5,9%****

3

Économies instantanées

Remise en argent de



1 000 \$****

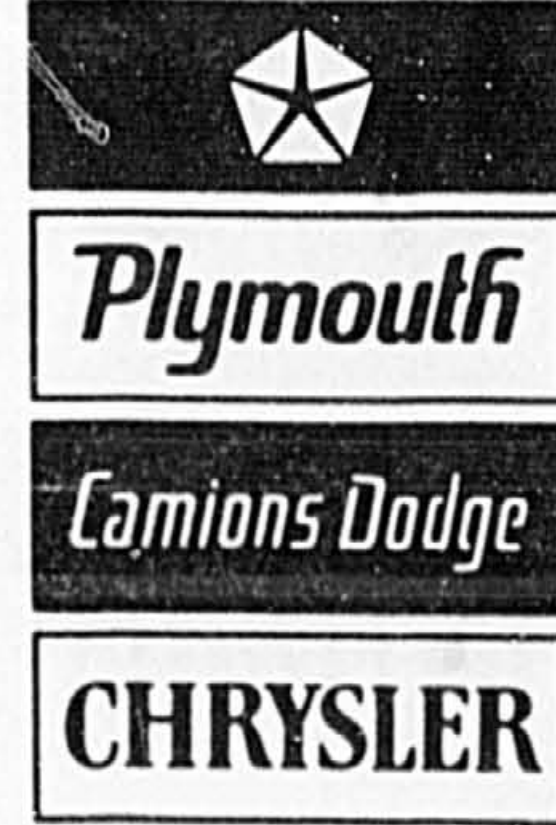
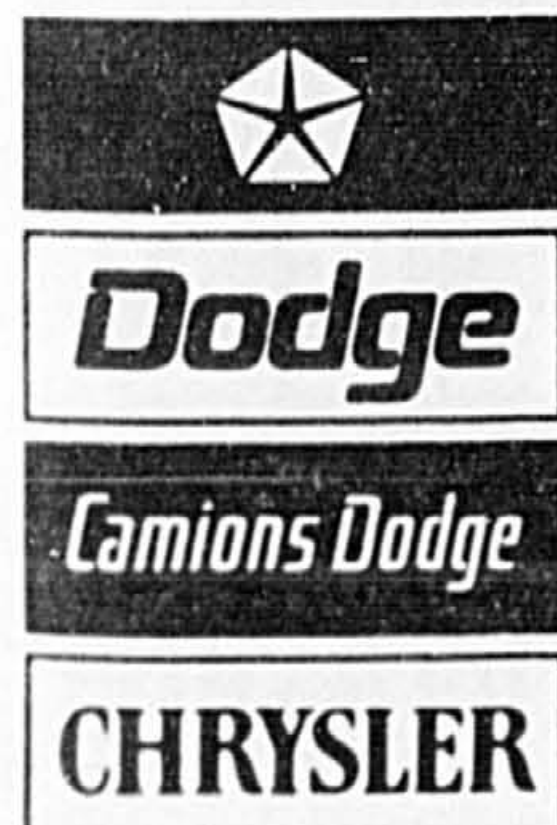
PROFITEZ DE CES OFFRES À L'ACHAT DES MODÈLES SUIVANTS:

DODGE SHADOW/PLYMOUTH SUNDANCE avec, en plus, jusqu'à 1 185 \$ de rabais sur les groupes d'options†
Le coussin gonflable est aussi offert sans supplément.

DODGE SPIRIT/PLYMOUTH ACCLAIM avec, en plus, jusqu'à 1 000 \$ de rabais sur les groupes d'options†
CHRYSLER DYNASTY avec, en plus, jusqu'à 1 000 \$ de rabais sur les groupes d'options†

L'AVANTAGE CHRYSLER

Voyez votre concessionnaire Chrysler pour économiser sur d'autres produits Chrysler



*Le Programme exclut les éléments suivants: essence, lave-glace, huile d'appoint, pneus et entretien hors contrat.

**L'assistance routière consiste en un service de remorquage d'urgence de 24 heures par jour, 365 jours par année. Consultez votre concessionnaire pour en savoir davantage.

***Cet offre de taux de crédit du fabricant s'ajoute à l'offre du Programme à l'achat de Chrysler. Cette offre ne s'adresse qu'aux particuliers achetant au détail. Elle annule et remplace toutes les offres précédentes et ne peut être combinée à aucune autre. La demande de crédit pour un terme maximal de 48 mois est conditionnelle à l'approbation de Chrysler Credit Canada Inc. Exemple: dans le cas d'un prêt de 10 000 \$ pour un terme de 48 mois à l'achat d'un véhicule admissible à un taux de crédit de 7,9% par année, les versements mensuels seraient de 243,68 \$, le coût total de l'emprunt s'élèverait à 1 695,68 \$, et le montant à rembourser, de 11 695,68 \$. Si vous choisissez un taux de crédit réduit plutôt que la remise de 1 000 \$, la loi exige que le montant de la remise soit inclus dans le coût de l'emprunt afin de déterminer le taux d'intérêt réel. Dans l'exemple ci-dessus, le coût de l'emprunt, incluant le montant de la remise dont vous ne vous êtes pas prévalu, s'élèverait à 2 695,68 \$, et le taux d'intérêt réel serait de 13,49%. Les acheteurs sont responsables du transport, de l'immatriculation, des taxes et autres frais pouvant s'appliquer. L'offre est en vigueur du 20 janvier 1992 jusqu'à ce que Chrysler Canada limitée décide d'y mettre fin. Dans les cas des véhicules loués à long terme par des particuliers, seule la remise s'applique. L'offre ne concerne que les véhicules en stock chez le concessionnaire. Consultez-le pour en savoir davantage.

****L'offre de taux de crédit du fabricant en argent sont mutuellement exclusives. Ces offres ne s'adressent qu'aux particuliers achetant au détail. Elles annulent et remplacent toutes les offres précédentes et ne peuvent être combinées à aucune autre. Les demandes de crédit pour un terme maximal de 48 mois sont conditionnelles à l'approbation de Chrysler Credit Canada Inc. Exemple: dans le cas d'un prêt de 10 000 \$ pour un terme de 48 mois à l'achat d'un véhicule admissible à un taux de crédit de 5,9% par année, les versements mensuels seraient de 234,39 \$, le coût total de l'emprunt s'élèverait à 1 250,72 \$, et le montant à rembourser, de 11 250,72 \$. Si vous choisissez un taux de crédit réduit plutôt que la remise de 1 000 \$, la loi exige que le montant de la remise soit inclus dans le coût de l'emprunt afin de déterminer le taux d'intérêt réel. Dans l'exemple ci-dessus, le coût de l'emprunt, incluant le montant de la remise dont vous ne vous êtes pas prévalu, s'élèverait à 2 250,72 \$, et le taux d'intérêt réel serait de 11,41%. Les acheteurs sont responsables du transport, de l'immatriculation, des taxes et autres frais pouvant s'appliquer. L'offre est en vigueur du 20 janvier 1992 jusqu'à ce que Chrysler Canada limitée décide d'y mettre fin. Dans les cas des véhicules loués à long terme par des particuliers, seule la remise s'applique. L'offre ne concerne que les véhicules en stock chez le concessionnaire. Consultez-le pour en savoir davantage.

†La valeur des accessoires en option offerts en prime a été établie en fonction du prix suggéré par le fabricant pour chaque option achetée séparément suivant le modèle choisi. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails.